



Noces d'Argent Episcopales de Sa Grandeur Mgr L.-Z. Moreau

Mardi soir, le 15 du courant, les cloches de nos églises et chapelles, semant à toutes volées leurs joyeux carillons dans les airs, annonçaient à la ville épiscopale l'ouverture, pour ainsi dire, de la célébration des Noces d'Argent de son vénérable évêque.

Son Excellence Mgr Diomède Falconio, délégué du Saint-Siège pour le Canada, arrivait en ce moment à St-Hyacinthe, avec un grand nombre d'évêques et de prêtres étrangers. Tous étaient venus pour assister à la grande fête du lendemain et présenter leurs hommages et leurs vœux au doyen de nos évêques à l'occasion du vingt cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Mgr de Druzipara, Son Honneur le maire E. H. Richer, chevalier de Pie IX, et les échevins s'étaient rendus à la gare pour recevoir ces hauts dignitaires. Une foule immense couvrait les alentours.

Après les salutations ordinaires, les distingués visiteurs prirent place dans des fiacres qui les attendaient pour les conduire au Palais Episcopal.

On prit le souper à l'Evêché, et à sept heures et demie, Sa Grandeur Mgr L. Z. Moreau, accompagné de Son Excellence Mgr Falconio, des Archevêques, Evêques et prêtres étrangers, se rendaient au Séminaire où devait avoir lieu l'ouverture officielle des fêtes.

Les élèves avaient revêtu, pour cette circonstance, leur salle de récréation des parures les plus coquettes.

Les murs disparaissaient sous des tentures, armoires épiscopales et inscriptions. Les banderolles qui couraient çà et là, mariant leurs couleurs avec les guirlandes de verdure suspendues au haut des colonnes, en rendait le coup-d'œil vraiment magique.

Le vénérable jubilaire et les distingués visiteurs y sont entrés aux harmonieux accords de la fanfare du Séminaire.

Quand les dernières notes de la marche d'entrée eurent fait place au silence le plus solennel, M. le chanoine Dumesnil, supérieur de l'institution, se leva et lit l'adresse suivante au héros de la fête :

Monseigneur,

Notre première parole, ce soir, sera pour faire monter vers Dieu la reconnaissance dont débordent nos cœurs. A ce Dieu si bon, mille et mille actions de grâces ! Qu'il soit à jamais béni d'avoir réalisé l'un des vœux les plus sincères, exprimés par tous vos enfants, grands et petits, il y a quatre ans, lors de vos

NOCES D'OR SACERDOTALES : Dieu a donné la couronne d'argent à votre épiscopat, *Corona... Supra mitram ejus...* (Eccli. XLV, 14.)

Qu'il nous soit ensuite permis de saluer avec respect et gratitude le Représentant de l'Auguste Pontife qui gouverne avec tant de sagesse et de gloire l'Eglise de Jésus-Christ.

Votre présence au milieu de nous, Excellence, jointe à celle de ces illustres prélats, venus de toutes les parties du pays pour prendre part aux joies de la famille diocésaine et célébrer avec elle son Seigneur et Père, nous honore grandement et centuple notre bonheur.

Monseigneur, il nous est doux de penser en ce moment, que votre amour pour cette institution, vous a porté à lui consacrer les prémices de votre JUBILÉ EPISCOPAL, en la choisissant pour ouvrir la série des fêtes données en votre honneur.

Depuis longtemps, Votre Grandeur connaît notre dévouement à l'œuvre capitale du diocèse. Il y a quatre ans, nous profitons avec bonheur de la solennelle circonstance de vos Noces d'Or pour vous dire notre respect profond, notre soumission parfaite, notre affectueuse gratitude. — Aujourd'hui nous n'ajouterons qu'un mot : Monseigneur, vous le savez, grâce à Dieu, ces sentiments n'ont pas varié.

Dans cette occasion mémorable, nous avions cru réjouir votre cœur d'Evêque et de Père en faisant passer sous vos yeux le tableau des efforts faits dans cette maison pour former et assurer, à la société comme à l'Eglise, des hommes de caractère et profondément religieux. En même temps nous faisons suivre cet exposé d'une profession de foi qui plut à Votre Grandeur, comme frappée au coin des vrais principes catholiques.

Il est, croyons-nous, inutile d'ajouter que ces mêmes principes, tous les directeurs de cette maison, avec l'aide de Dieu, entendent fermement les conserver. Il n'y a donc pas lieu d'insister sur ce point. Vos doctrines sont nos doctrines. A votre exemple nous n'avons qu'un seul Docteur, universel, infaillible, Pierre commis de Dieu pour paître et les brebis et les agneaux.

Mais nous nous sommes souvenus d'une autre œuvre, intimement liée à la nôtre, d'une œuvre que, durant vos vingt cinq années d'épiscopat, vous avez eu particulièrement à cœur de promouvoir. Nous avons nommé l'instruction primaire.

A l'occasion de votre Jubilé Episcopal, nous avons cru que votre Grandeur aurait pour agréable notre désir de célébrer son zèle à suivre d'esprit, comme de cœur et d'action, les enseignements réitérés des souverains pontifes sur le rôle de l'Eglise dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse. Nous serions heureux de faire comprendre à tous comment vous avez mis en pratique les exhortations pressantes de notre glorieux Léon XIII sur la nécessité d'une éducation foncièrement chrétienne dans les écoles à tous les degrés, mais particulièrement dans les écoles dites primaires ou élémentaires.

De tout temps il s'est livré autour de l'enfance une lutte acharnée entre le ciel et l'enfer, entre Dieu et Satan, entre l'Eglise de Jésus-Christ et les sectes diaboliques. L'Eglise veut à tout prix, selon sa divine mission, faire connaître Jésus-Christ, et étendre partout son règne sur les esprits et les cœurs. Par contre enlever à l'Eglise son influence maternelle, restaurer la domination de Satan, broyé sur le Calvaire, tel est le but avoué de ses ennemis nombreux et perfides. S'emparer de l'enfant dès ses premières années voilà, de part et d'autre, le plus sûr moyen de réaliser ce but.

En effet, comme une cire molle, son âme est apte à prendre et à garder longtemps les empreintes qu'elle reçoit. Les premières surtout pénètrent profondément et persévèrent toute la vie. Là réside

le secret des efforts constants et persévérants qui se font, et de la part de l'Eglise et de la part des sectes, pour s'emparer de l'enfance, et... l'enfant d'aujourd'hui ne sera-t-il pas l'homme de demain ?

Comme la foule d'autrefois, les sectaires poussent encore la clameur : *Nolumus hunc regnare super nos !* Ce cri que Voltaire avait rendu par : *Ecrasons l'infâme*, notre siècle, plus raffiné dans sa civilisation, l'a traduit par un seul mot : *Laïcisons*.

Vous-le savez, disent à leurs frères d'armes les coryphées de la lutte infernale, obtenir sûrement votre but, anéantir dans le monde le règne du Christ, effacer jusqu'aux derniers vestiges de son esprit ? Sécularisez... laïcisez tout... en particulier les écoles, mais surtout les écoles primaires ou élémentaires.

C'est pourquoi, ils le proclament hautement : "Il ne faut reconnaître à aucune autre puissance que celle de l'Etat le droit de s'immiscer dans le régime des études... dans le choix et l'approbation des maîtres. (Syl. prop. 45.)

"La bonne constitution de la société civile demande que toutes les écoles soient affranchies de toute autorité de l'Eglise, de toute influence modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'elles soient pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique. (Syl. prop. 47.)

"Le clergé, comme ennemi du progrès véritable et utile, de la science et de la civilisation, doit être écarté de tout soin et de toute charge d'instruire et d'élever la jeunesse."

"Non seulement les maîtres seront laïques mais leur enseignement, les livres, les classes le deviendront aussi, en ce sens que toute religion, tout emblème religieux en seront bannis."

Dans le pays où la population, grâce à son esprit de foi, ne serait pas encore prête à accepter des écoles sans Dieu, il faut, sous prétexte de bonne entente, voire même de charité, établir les écoles neutres ou mixtes, ou encore non confessionnelles. Vains mots ! Termes perfides, qui voilent et cachent le poison que l'on veut servir à l'âme ; expressions bien faites pour endormir la conscience de ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

D'autres, — et, chose plus grave, ceux-là se disent des nôtres, — parlent de ce principe très vrai en soi, mais faussement interprété par eux qu'il ne faut rien proposer aux enfants qui soit au-dessus de leur portée.

Ils en concluent "que la notion de Dieu étant très abstraite, ne doit pas être communiquée à l'enfant ;... qu'il faudra attendre le développement de sa raison pour lui parler du mystère de la Très Sainte Trinité et des autres grandes vérités de notre religion ;... que les vérités naturelles doivent d'abord être présentées à sa jeune intelligence. Ils ajoutent : "L'instruction profane doit être répandue avec autant de zèle, à peu près, que l'instruction religieuse... Le plus grand malheur est de ne savoir ni lire ni écrire... Augmentez le nombre des écoles et vous diminuerez le nombre des prisons... Développez l'instruction et vous comprimerez le vice... Faites des enfants savants et vous aurez des citoyens vertueux." — Dernier trait de leur doctrine : "Deux classes d'êtres vivaient autrefois en dehors de la culture de l'esprit ; le peuple et la femme... Le peuple est resté pauvre, mais l'instruction ne coûte plus rien ; la femme est restée faible, mais la vérité la relève de l'asservissement, et il dépend d'elle désormais, des efforts de son esprit, combinés avec sa vertu, de devenir, dans une égalité croissante, la compagne éclairée de l'homme."

Tels sont, Monseigneur, les principes enseignés et répandus plus ou moins dans tout l'univers par les tenants de l'erreur à tous les degrés

de l'échelle. Et là où ils ont pris racine, ils n'ont pas tardé à produire leurs fruits amers.

Une épidémie de crimes déshonore la société. Les hommes de caractère se comptent, le courage se fait rare. Plus de ces scrupules produits par l'honnêteté proverbiale d'autrefois. On semble avoir perdu les notions les plus élémentaires de la justice dans les entreprises privées et publiques. Les bonnes mœurs ont fait place à la dissolution la plus éhontée. Partout règne l'égoïsme ; un besoin impérieux de jouir se fait sentir. Les temples sont déserts ; les théâtres sont trop étroits pour contenir la foule avide d'émotions factices et malsaines. L'antique paganisme semble renaître de ses cendres : *Panem et Circenses !* demande la foule de nos temps. Ce n'est pas tout ; voilà que ces éléments, fruits pour la plupart de l'école sans Dieu, se sont groupés. Le socialisme gronde ; comme une vague envahissante, il se précipite à l'assaut de la société. Enfin le féminisme, avec ses prétentions contre nature, menace de détruire la famille, base de toute société. Encore un peu, et les suppôts de Satan, si Dieu ne s'en mêle, auront détruit toute société civile, religieuse et domestique. Ils auront banni de la terre, le Christ, lumière du monde, seule vie, seule vérité, seule voie.

Voilà les tristes conséquences de l'école sans Dieu, même de l'école où l'on cache Dieu, comme celles où l'on est convenu de n'enseigner les choses de la religion qu'en dehors des heures ordinaires de la classe.

Ici, Monseigneur, nous ne pouvons nous empêcher de tourner nos regards vers Dieu et de dire avec un auteur célèbre : "O Jésus, vous avez commandé qu'on laissât les enfants aller à vous ; et de toutes part les impies les arrachent de vos bras ! Vous avez maudit ceux qui scandalisant le plus petit de ceux qui croient en vous et l'infâmes apostats ne veulent plus que les enfants apprennent à vous connaître et à vous aimer ! O Sauveur, délivrez les humbles, les faibles et les pauvres de la morsure de l'impie et de la fureur du dragon, c'est-à-dire du fleuve de l'école laïque !"

Mais notre Dieu est le Dieu vivant ; son Eglise est l'extension de la société divine sur la terre. Ce même Dieu lui a donné pour mission de répandre à flots parmi les hommes la vie et la lumière. Aussi, à ce débordement de faux principes, d'agissements indignes et criminels son cœur de mère fut profondément ému.

D'ailleurs, à qui appartient-il de perfectionner un être ? N'est-ce pas à ceux qui lui donnent l'existence ? A Dieu donc tout d'abord, aux parents, à l'Eglise ensuite par mission divine, de perfectionner l'enfant dans sa triple vie physique, intellectuelle et surnaturelle. C'est aussi aux parents, aux évêques, au Pasteur des Pasteurs que Dieu demandera compte du dépôt qui leur aura été confié ?

Pénétré de cette grave obligation, le chef de l'Eglise n'a cessé d'élever la voix pour condamner les erreurs enseignées la vérité, exhorter à la résistance, aux sacrifices de tous genres, pour maintenir les droits et les principes en matière d'éducation. Par le Syllabus, par la bulle *Quanta Cura*, Pie IX, de sainte mémoire, fit bientôt justice de toutes les prétentions exorbitantes de l'Etat.

A peine Léon XIII est-il monté sur le trône pontifical qu'il tourne sa sollicitude paternelle vers les écoles de sa ville de Rome. Dans une lettre à l'Em. Card. Vicaire il proclame que la formation de l'enfant exige autant la culture du cœur que celle de l'intelligence... que, pour obtenir la vraie formation, l'éthique naturelle et civile ne saurait suffire : *Religio autem id egregie praestat*. Plus tard, au même Em. Cardinal il dénonce, avec une douloureuse véhémence,

les intentions perverses des sectaires et les moyens corrupteurs qu'ils emploient pour pervertir le cœur et l'intelligence de l'enfant. Et lui le Prisonnier du Vatican, lui qui vit des aumônes des fidèles, il donne largement les subsides nécessaires pour parer au danger des écoles de l'Etat, fournissant ainsi au monde entier un exemple à imiter.

Cette sollicitude ne se borne pas à la ville de Rome seulement. Tous les pays où la lutte est engagée reçoivent de lui enseignements, conseils, encouragements, consolations. Tantôt c'est la Belgique, tantôt c'est l'Angleterre auxquelles il prodigue les directions pontificales. La Bavière, la France surtout, la Hongrie, la vaste République voisine, même notre cher Canada, tous sont l'objet de la vigilance du Pasteur. Toujours il condamne les fausses prétentions de l'Etat et foudroie l'école neutre de ses anathèmes.

"L'Eglise, dit-il, gardienne et protectrice de l'intégrité de la foi, qui, en vertu du mandat reçu de Dieu même... a le devoir d'appeler toutes les nations à la sagesse chrétienne et de voir soigneusement d'après quelles règles et dans quelle doctrine est élevée la jeunesse placée sous son autorité, a toujours condamné ouvertement les écoles appelées mixtes ou neutres, et elle n'a cessé de les signaler aux pères de famille comme un fléau dont ils ne sauraient assez se garder. "Ailleurs encore : " Il importe souverainement d'instruire de bonne heure des préceptes de la religion les enfants issus du mariage chrétien... "Et ailleurs enfin : " Ceux dont le premier âge n'appartient pas à la religion grandissent sans la connaissance de ces vérités capitales qui seules peuvent entretenir dans les hommes le goût de la vertu et régler les appétits contraires à la raison. Telles sont les notions sur Dieu créateur, sur Dieu juge et vengeur, sur les récompenses et les peines à attendre dans l'autre vie... Si on ignore ces vérités, la culture de l'esprit ne saurait être que malsaine."

Béni soit le Dieu de notre jeunesse ! C'est ce programme divin que suivaient nos maîtres d'école.

On apprenait à épeler, puis à lire couramment dans le *petit Catechisme*, qui comprenait les prières du chrétien, et dans l'*Instruction de la jeunesse ou le Devoir du Chrétien*. Tous ces pieux ouvrages ont fait place maintenant à de piètres "Manuels de Leçons de Choses", contenant des histoires d'animaux, agrémentées de gravures rien moins que propres à développer le goût. Avec cela l'enfant apprendra sans doute à connaître et à aimer Dieu d'avantage !!

Mais inutile de poursuivre avec notre immortel pontife. Ce qu'il veut, ce qu'il demande à tous, et en particulier à tous les évêques, et ce que vous vous êtes toujours empressé de faire, Monseigneur, c'est que tous mettent fidèlement en pratique ses enseignements, ses exhortations, ses conseils, jusqu'à ses moindres desirs.

Quant à nous, Monseigneur de St-Hyacinthe, nous vous avons vu à l'œuvre. Outre les nombreuses circulaires dans lesquelles vous donnez sur le sujet vos instructions à vos collaborateurs dévoués, des œuvres tangibles sont là, qui rendent témoignage de votre zèle constant à la formation chrétienne de l'enfance dans ce diocèse. Vous avez voulu créer partout de nombreuses écoles, dans lesquelles les enfants sont entourés d'une atmosphère essentiellement chrétienne. Vous avez voulu qu'ils fussent tout imprégnés du Christ et de son Esprit, afin qu'ils puissent plus tard répandre partout autour d'eux "la bonne odeur de Jésus Christ."

Nombre de communautés religieuses, celles des Filles dévouées de la Vénérable Mère Rivier, des petits Frères de Marie, des Clercs St-Viateur, des Clercs de Ste-Croix, celle des Frères du Sacré-Cœur,

avaient jusque-là largement secondé vos efforts.

Mais ces divers instituts se vouaient surtout à l'œuvre des pensionnats. C'est pourquoi de nombreuses paroisses, qui, pour une raison ou pour une autre, ne pouvaient se procurer les avantages d'un pensionnat, se voyaient dans l'obligation de confier leurs enfants à des personnes respectables, mais souvent jeunes et inexpérimentées.

Mû par une sollicitude toute particulière pour l'âme de ces nombreux enfants vous vous êtes senti inspiré, Monseigneur, de créer une communauté de Vierges spécialement destinées à l'œuvre de leur formation intellectuelle et morale. L'Institut des Religieuses de Saint-Joseph ne date que d'hier, et déjà, grâce à Dieu, grâce à votre dévouement, grâce au zèle empressé de Mgr de Druzipara, votre digne coadjuteur, il a grandi. Plusieurs paroisses de ce diocèse, se félicitent de posséder ces institutrices dévouées. Bientôt un essaim de cette jeune communauté ira exercer son zèle dans notre chère mais malheureuse province-sœur du Manitoba.

Voilà comment vous avez su, Monseigneur, mettre en pratique les enseignements, conseils et exhortations du Pasteur des Pasteurs.

C'est ce que vous n'avez cessé de faire vous-mêmes, Messieurs, dans vos diocèses respectifs. Au même mérite, même tribut de louanges. Et nous ajouterons : Si, dans notre Province de Québec, nous avons échappé jusqu'ici aux tentatives faites pour introduire l'abominable système de l'Etat ROI ET MAITRE de l'enseignement primaire, n'est-ce pas au clergé, et tout spécialement à la sagesse et à l'énergie de l'Episcopat, que nous le devons ? à cette vigilance, louée naguère par Léon XIII lui-même : " Lorsque, dit-il dans son Encyclique AFFARI VOS, la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province de Manitoba, il était de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté ; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve de votre commune vigilance et d'un zèle vraiment digne d'Evêques. Et, bien que sur ce point chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons Notre assentiment et Notre approbation ; car elles sont sacrées, ces choses que vous avez cherché et que vous cherchez encore à protéger et à défendre."

Monseigneur, il ne nous reste plus qu'un mot à ajouter. Tout en ayant pour but principal de célébrer vos louanges, à l'occasion de votre Jubilé Episcopal, nous ne pouvons oublier notre rôle d'éducateurs de la jeunesse. Nous avons voulu, dans cette circonstance solennelle, leur faire entendre l'énoncé des vrais principes sur cette question si actuelle de l'Instruction Primaire, en présence des hommes distingués qui les défendent et les mettent en pratique. Puissions-nous par là frapper leurs jeunes intelligences et leur inculquer, non seulement le désir, mais aussi une volonté ferme d'être plus tard vos auxiliaires dans la défense de la foi.

Mais, s'il nous appartient de semer, c'est à vous, Messieurs, de bénir, afin que Dieu fasse germer, croître et fructifier cette semence dans les âmes qui nous sont confiées.

SÉMINAIRE de St-Hyacinthe,  
15 janvier 1901.

A ces dernières paroles toute la multitude s'agenouille, à l'exception des évêques, qui bénissent, comme M. le Supérieur les en a priés, et Mgr Moreau, dont la voix affaiblie ne réussirait pas à se faire entendre de toute l'assemblée, remet à son coadjuteur, Mgr Decelles, sa réponse écrite. Mgr de Druzipara fait la lecture de ce beau document, si honorable au Séminaire et à ses directeurs, et qui donne une preuve si éloquent de dévouement que l'Evêque de St-Hyacinthe consacre à l'œuvre des Girouard, des Plessis et des Bourget. Nos lecteurs aimeront à le lire :

Monsieur le Supérieur,

J'estime d'un grand prix l'expression d'affectueux et religieux

respect dont vous venez de me faire l'hommage. — Ces sentiments délicats de fils aimés et dévoués m'ont attendri. Ils n'avaient rien pourtant qui pût me surprendre : l'attachement à la personne de vos évêques, la soumission de cœur et d'intelligence à leur autorité, l'empressement généreux à seconder leurs desseins, sont ici de vieilles traditions. Depuis bientôt 50 ans, le diocèse de St-Hyacinthe en reçoit les beaux exemples ; depuis 25 ans, je m'en élifie moi-même. Mais il m'est doux de recevoir une nouvelle assurance de ces dispositions, comme il l'est toujours à un père d'entendre lui parler ainsi, ceux-là mêmes de ses enfants dont le cœur lui est le mieux connu.

Ce n'est pas non plus sans une satisfaction très vive que j'ai écouté le développement de la large thèse qui fait le fond de votre discours, monsieur le supérieur. Vous y avez donné la formule d'une théorie, pleine de lumière, où cette maison vénérable a toujours vu sa raison d'être. Dieu merci, vous pouvez, en son nom, aborder hardiment cette question vitale ! Elle en possède l'intelligence ; et les jeunes phalanges qui partent de ce Séminaire, pour aller donner à l'Eglise et au pays le renfort de leurs services, en publient le témoignage aux quatre vents du ciel depuis tout près d'un siècle.

L'idée qui présida à la fondation de cette institution fut en effet d'ouvrir une source féconde, où les générations viendraient boire ce breuvage salutaire qui entretient la vie des peuples : une saine éducation. J'ai lu cela dans l'histoire des origines de votre maison, monsieur le supérieur ; et j'ai été heureux de m'en souvenir en vous entendant. Si le Séminaire est demeuré fidèle à sa mission, si ses directeurs comprennent toujours leur rôle : vous venez d'en donner vous-même la meilleure preuve.

" Etablir une pépinière pour le sacerdoce a été la principale intention de M. Girouard dans la fondation du Collège ; " ai-je lu encore dans l'histoire que je viens de citer. Et le saint évêque Bourget, pour compléter l'œuvre de M. Girouard, instituait, en 1842, ses directeurs en " un Séminaire ou corporation ecclésiastique, " dans le but, disait-il, " de former aux sciences et aux vertus de bons sujets pour toutes les classes de la société. " Il ajoutait comme pour consacrer à jamais la pensée première du fondateur :

" Nous préparons, par cette institution, une pépinière de bons et fervents ecclésiastiques pour alimenter notre Grand Séminaire."

C'étaient des prêtres qu'il fallait pour ces hautes fonctions. Car " il ne suffit pas, " dans une maison où grandissent les recrues de la milice sacerdotale, " d'enseigner simplement aux jeunes gens les éléments des lettres et des sciences humaines. Ce n'est là que la moindre partie de la tâche. Il faut que l'attention, le zèle, le dévouement soient sans cesse en éveil et en action : d'une part, pour étudier continuellement sous le regard et dans la lumière de Dieu les âmes des enfants et les indices significatifs de leur vocation au service des autels ; de l'autre, pour aider l'inexpérience et la faiblesse des jeunes disciples, à protéger la grâce si précieuse de l'appel divin contre toute funeste influence, soit du dehors, soit du dedans. — Vous avez trop étudié Léon XIII, monsieur le supérieur, pour n'avoir pas déjà reconnu que ces paroles sont de lui. Or, c'est là, ajoute le pape, un " ministère humble, laborieux, délicat, qui exige une constante abnégation."

Les simples clercs n'en sont-ils pas capables ? Si je répondais non, je serais démenti par l'expérience que l'on a faite du contraire un peu partout et depuis longtemps. Mais il a bien fallu reconnaître tout de même, qu'en dépit des meilleurs vouloirs, ils n'en sont pas capables sans sacrifier beaucoup de leur formation à ce que Léon XIII appelle " les sciences propres au prêtre."

Comment remédier à cette situation ? Bien des fois, déjà, je me l'étais demandé, et je m'en étais entretenu avec le personnel dirigeant de mes séminaires. Enfin, pressé par les instances du Saint-Siège, entraîné par un illustre exemple, j'adoptai une discipline qui devait, dans un avenir prochain, installer des prêtres à toutes les chaires d'enseignement et aux principales charges de la discipline en ces deux maisons, et garantir à tous mes

jeunes lévites les avantages d'un cours complet de grand séminaire.

Certes, — et on n'eut pas de peine à le comprendre, — il n'y avait rien là pour amoindrir le Séminaire de St-Hyacinthe. Il va se trouver seulement que l'œuvre en sera faite désormais par une société plus large de prêtres, qui n'en seront plus distraits par aucune autre préoccupation personnelle que celle de se sanctifier en formant la jeunesse aux sciences divines et humaines. L'œuvre accomplie par M. Girouard et complétée par Mgr Bourget, aura donc bientôt le couronnement qui lui convient, et que lui souhaitait le saint évêque dans son mandement d'institution canonique.

J'avais pleine conscience, toutefois, qu'en prenant cette décision, je demandais des sacrifices et les ennuis d'une époque de transition qui pouvait durer quelques années, aussi, combien je me sentis consolé, quand je reçus l'adhésion entière des deux maisons qui s'y trouvaient concernées ; quand je lus celle-ci, par exemple : " Vous pouvez compter, Monseigneur, sur notre dévouement pour assurer le succès du mode que vous avez adopté afin de remplir les justes désirs du Saint-Siège relativement à l'instruction et à la formation des jeunes clercs de ce diocèse. " — Ces belles paroles, expression d'un sentiment sacerdotal digne de tout éloge ; elles m'étaient dites au nom du Conseil du Séminaire de St-Hyacinthe.

Cette maison qui, dans son passé glorieux, est tant de fois allée au-devant des directions pontificales, aura donc de nouveau marché une des premières dans la voie tracée par les conciles et au terme de laquelle Léon XIII nous a si souvent montré le salut.

En effet, le grand pape qui a si bien parlé de l'éducation populaire, n'a parlé de l'éducation cléricale ni moins bien ni moins énergiquement. Placé en observation au sommet de l'Eglise, il a vu l'armée formidable des ennemis ligés contre Dieu et contre son Christ, ligés non plus en des conspirations occultes mais dans une audace impudente ; et il a dit maintes fois que si, plus que jamais, il faut attendre aujourd'hui du clergé le principal secours et le principal remède, il faut aussi mieux que jamais aguerir le clergé par une formation scientifique complète et par un long entraînement à la vertu. " Il faut au prêtre, a-t-il écrit, une âme disposée aux rudes labeurs et capable de souffrir pour le salut commun ; il lui faut aussi la science, et une science ni commune ni vulgaire."

Avec des chances agrandies de succès, vous préparerez au clergé, messieurs, ces membres d'élite, par les fortes études qui maintiennent cette maison dans une si belle place parmi nos maisons d'éducation secondaire au Canada ; par la bonne discipline et par la pieuse direction qui entretiennent chez vos jeunes élèves un esprit si aimable et si droit. — Et par ces mêmes études et cette même discipline, et cette même direction, vous donnerez à la société des citoyens de foi et de vertu comme les veut Léon XIII encore, quand il écrit : " Les méchants seraient moins audacieux et ils n'auraient pas accumulé tant de ruines, si la foi qui opère par la charité avait été en général dans les âmes plus énergique et plus vivante, et si l'on n'avait pas eu un relâchement aussi universel dans les mœurs chrétiennes."

Il me semble vraiment, messieurs, que M. Girouard, et Mgr Plessis qui l'aide de ses lumières et de son autorité, et Mgr Bourget qui donna à son œuvre une existence canonique régulière : il me semble, dis-je, qu'ils doivent nous bénir, ces hommes de Dieu et ces patriotes clairvoyants, des efforts que nous mettons en commun pour donner à leur pensée un élément de perfection auquel ils ont bien eux-mêmes songé les premiers, mais que, vu des temps plus difficiles, ils ont dû se contenter de saluer de loin.

Pour ma part, ma récompense sera dans les bienfaits célestes, que cet éminent service rendu à l'Eglise, attirera sur une maison que j'aime et que je vénère profondément. Je suis sûr, que, vous-mêmes vous n'en désirez pas de meilleure. Mais je suis heureux de vous en remercier aujourd'hui, comme d'une consolation que je compte parmi les plus douces de mes 25 années d'épiscopat.

Messeigneurs, ça été un grand bonheur pour moi de m'arrêter à ce

sujet en votre présence vénérée. Votre Excellence et Vos Grandeurs peuvent conclure combien ce Séminaire est digne des bénédictions qu'elles ont appelées sur lui, et ses directeurs, et ses élèves. Que ces bénédictions y demeurent à jamais !

Après cette lecture, la fanfare a terminé la réception par un des plus jolis morceaux de son répertoire.

Plusieurs membres du clergé ont couché au Séminaire.

Le lendemain, l'Archevêque de Montréal a dit la messe de communauté. On avait préparé, pour cette circonstance, un programme de chant religieux qui a été fort bien exécuté.

La partie la plus importante qui figurait au programme de la célébration des Noces d'Argent était la messe pontificale.

Pour cet office imposant, la sévérité et la tristesse de l'intérieur de notre Cathédrale inachevée, pour des raisons que tout le monde connaît, avait fait place à un aspect joyeux et riant.

Notre artiste-peintre, M. Joseph Richer, secondé par le Révd M. Langelier, a dû consacrer plusieurs jours de travail pour en arriver à cet effet.

Un brillant succès a récompensé les efforts des décorateurs. C'est dans un temple paraissant partager la joie de tous ceux qu'il a reçus dans son sein, que s'est célébré l'heureux jour du 25<sup>e</sup> anniversaire de la consécration de son évêque.

Les tentures aux riants couleurs tapissant les murailles, les banderoles aux riches teintes volant dans l'espace, les guirlandes de verdure encadrant les blasons dorés, les molles franges courant de chapiteaux en chapiteaux, les inscriptions chantant l'heureux jour avaient chassé de cette enceinte sa monotonie ordinaire.

A neuf heures et demie, l'Eglise est bondée de fidèles. En face du chœur, sur des fauteuils, les notabilités de St-Hyacinthe ont pris place. La grande allée est remplie de prêtres étrangers. La nef principale et les nefs latérales sont comblées. Le jubé est entièrement occupé par des prêtres, des délégations d'institutions religieuses et le chœur de chant.

Un cortège de chanoines, de supérieurs, et de vicaires s'avance dans l'abside aux sons harmonieux de la marche pontificale de Widor, exécutée par l'orgue. Ils précèdent le vénérable jubilaire. L'assistance suit du regard ses pas tremblants. Accompagné de MM. les chanoines O'Donnell et Dumesnil, il gravit lentement les degrés de son trône.

Le célébrant, Son Excellence Mgr Falconio, entre à son tour dans le chœur, et se dirige aux pieds de l'autel, suivi de ses officiers, des archevêques et évêques, qui, après avoir salué Sa Grandeur Mgr Moreau, prennent place sur deux lignes de fauteuils placés en avant des stalles.

Le prêtre assistant est le Très-Révérend M. Thibaudier, vicaire-général de Nicolet. Les diacres d'honneur sont le R. P. Etienne de Clavette, secrétaire du Délégué Apostolique, et le Révd M. Cormier, curé de St-Barnabé. MM. les abbés C. Lescault, et E. Chartier, du Séminaire, remplissent le ministère de diacre et de sous-diacre.

Le Révd M. Daoust dirige les cérémonies.

Le Saint Sacrifice est interrompu après l'Evangile. A ce moment, Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, monte en chaire et fait le sermon de circonstance.

Sa phrase harmonise sa parole vibrante, son éloquence profonde a suspendu l'assistance à ses lèvres.

Nous reproduisons mot pour mot l'allocution qu'il a prononcée, pour ce point en détruire le charme :

" Quos dedisti mihi custodi. J'ai gardé avec soin ceux que vous m'avez donnés."

(St-Jean, ch. 17, v. 12.)

Excellence,

Messeigneurs,

Mes Frères,

Les jours et les années ne sont rien pour l'Eternel ; mais l'homme, lui, compte ses années et ses jours. Sa vie et ses œuvres sont en quelque sorte une lutte continuelle contre le temps. Si sa vie se prolonge au delà des limites ordinaires, si ses œuvres s'affermissent et se développent avec la durée, il produit l'admiration chez ses semblables et tout mortel qu'on le sait, on se plaît à entourer son front d'une auréole qui semble un mystérieux reflet de l'immortalité.

Quel exemple plus saisissant pourrais-je apporter ici que celui du grand Pape qui préside aujourd'hui aux destinées de l'Eglise universelle ? Nonagénaire, si frêle d'apparence, esprit plutôt que corps, semble-t-il, gardant toute la vigueur de ses nobles facultés, il résiste aux labeurs les plus rudes. Tous les devoirs de sa charge écrasante, il les remplit. L'humanité a les regards tournés vers lui ; il lui parle, la prédication, la dirige, la sanctifie, la consacre au Seigneur. C'est lui, qui, malgré sa faiblesse, domine tous les événements. La vérité et le droit n'ont pas de plus vaillant défenseur. Son existence qui se poursuit lorsque tant de tombes illustres s'ouvrent à ses côtés, nous apparaît comme un prodige constant. On dirait qu'il se survit par une influence céleste et nous nous sentons portés dans notre amour filial à l'appeler immortel.

Mes frères, il y a parmi vous une carrière qu'il a plu à Dieu de rendre saintement féconde et de prolonger pour le bien de vos âmes et pour sa gloire, carrière d'apôtre qui ne s'est jamais épargné de travail ; carrière de père dont le cœur n'a cessé de vous prédiquer les trésors de sa tendresse. Nous venons, aujourd'hui, lui rendre hommage en célébrant le jubilé de son épiscopat.

Cette fête était un besoin pour votre gratitude et votre piété ; elle était demandée par notre religieuse admiration. L'Eglise de St-Hyacinthe ne pouvait pas laisser passer inaperçu le 25<sup>e</sup> anniversaire de son alliance mystique avec l'époux doux et fort que le ciel lui a donné.

Je ne ferai que répéter la parole prononcée ici même par un représentant du Saint-Siège, en disant que le vénérable vieillard, pasteur de ce diocèse, fait penser à Léon XIII et qu'il est de sa famille. Comme lui, en effet, on dirait qu'il triomphe du temps, et des vicissitudes de la vie. Il comprend tous les besoins de son peuple, aucune de ses souffrances ne le trouve insensible ; mais, lui, semble habiter des sphères toujours sereines où les misères d'ici-bas ne peuvent atteindre. Point de décadence dans cet esprit, point d'affaiblissement dans ce vieux cœur, jamais de trouble ni d'amertume dans cette âme.

Cette vieillesse, couronnée de cheveux blancs, est en même temps couronnée d'honneur et d'amour ; elle mérite d'être acclamée. Tous, ici, depuis le plus humble fidèle jusqu'à l'éminent délégué du Souverain Pontife, l'acclamation, en effet, d'une voix et d'un cœur, lui adressent leurs félicitations et leurs vœux.

" Quinze ans, disait Tacite, c'est un gros morceau de siècle." Vingt-cinq ans d'épiscopat ! Vingt-cinq ans remplis comme ceux de votre évêque, mes frères, c'est un long espace de temps ; j'oserais dire que cela équivaut à plusieurs vies d'hommes.

Que d'œuvres, en effet, accomplies pour le bien de l'individu, de la famille et de la société ! Que de jours et de nuits passés dans l'étude ! Que d'enseignements donnés, que d'erreurs redressées, que de vérités et de devoirs rappelés au moment opportun ! Que d'enfants enrôlés dans la milice des chrétiens parfaits, que de clercs attachés au service des autels ! Que de confidences reçues, que d'esprits éclairés, que de cœurs consolés ! Que de courses à travers les villes et les campagnes, que de bénédictions répandues sur les demeures, sur les tombes et les berceaux ! Que d'élans imprimés à l'éducation chrétienne, aux vocations religieuses, aux entreprises de charité ! que de paroisses

ses créées, que de temples érigés à la gloire du Seigneur, et surtout, que de sollicitudes, que de communions au douloureux calice du Sauveur, que d'actes généreux dont le ciel seul a le secret ! Oui, 25 ans d'épiscopat, c'est un gros morceau de siècle. *Magnum temporis divi spatium.*

Mes frères, votre évêque avait pris les rênes de l'administration depuis un an, à peine, lorsqu'il dut élever la voix pour rappeler les principes de l'Eglise, sur certains points de doctrine de la plus haute importance. Voici les touchantes paroles proférées à cette occasion, par son cœur paternel : " Que nous voudrions pouvoir dire, un jour, à l'exemple du divin Sauveur, à notre Souverain Juge, lorsque nous lui rendrons compte de notre administration : " Je n'ai perdu aucun " de ceux que vous m'avez donnés. " Vous me les avez confiés, Seigneur, comme un précieux dépôt. " J'en ai pris un soin tout paternel " et maintenant je les remets intacts et sans blessures, entre vos " mains divines. Accordez-nous, ô " Dieu de bonté, cette grâce que " nous envisageons comme la plus " insigne dont vous puissiez nous " gratifier. " (Lettre pastorale du 10 mai 1877.)

Monseigneur, cette grâce insigne vous a été accordée. Votre vœu le plus cher a été exaucé et en cette fête jubilaire, vous pouvez, dans la joie et l'humble reconnaissance de votre âme, redire le mot que Jésus adressait, au soir de la Cène, à son Père céleste : " *Quos dedisti mihi custodivi !* O Dieu, j'ai gardé avec soin-tout le troupeau que vous m'avez confié, " et le troupeau fera écho à votre voix en vous rendant le plus beau et le plus éloquent des témoignages. Ce troupeau chéri, vous avez veillé sur lui comme un père ; ce n'est pas assez dire, comme une mère veille sur son unique enfant. Vous en avez été le pasteur fidèle, ce pasteur dont Jésus-Christ nous a lui-même tracé le divin portrait. Vous vous êtes dépensé pour lui, sans compter, avec la maladie et la fatigue ; vous êtes venu vers lui les mains encore humides de l'huile sainte, redisant la sublime promesse de saint Paul : *Impendat et super impendat.* Nous dépensons toutes nos forces pour vous ; nous nous userons pour vous ! " Et vingt-cinq ans sont là pour montrer que vous avez tenu parole. (Mandement d'entrée 16 janvier 1876.)

Ce que doit être l'évêque, les vertus qui doivent orner sa vie, ses labours de tous les jours, saint Paul l'a enseigné d'une manière complète dans ses admirables lettres à Tite et à Timothé. Mais le Christ, prêtre parfait, pasteur et docteur de l'humanité, l'avait enseigné avant lui, par ces simples mots adressés à ses disciples : " Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait. " Oui, c'est lui qui est le Maître et l'incomparable modèle, pour toutes les conditions et pour tous les âges. Mais qui, plus que l'évêque, est chargé de le représenter et de reproduire les traits de sa vie au milieu des hommes ? Car, qu'est-ce que l'évêque, sinon un des successeurs de ces apôtres, à qui il a été dit par Jésus-Christ, Lui-même : " Qui vous écoute, m'écoute. Je vous envoie, comme mon Père m'a envoyé. "

L'Evangile, à chaque page, nous apprendra donc ce que doit être l'évêque. Il ne s'appartient pas, il est tout entier l'homme de Dieu, et continue l'œuvre de la Rédemption. Sa vie sera une immolation et un dévouement continuel. Toujours il s'oubliera lui-même pour penser au salut de ses frères. Rien ne viendra mettre obstacle à son zèle ou le ralentir. Pénétré de sa faiblesse et du néant d'où il a été pris pour être élevé à une gloire si haute ; il s'humiliera devant le Seigneur, reconnaîtra l'impuissance où il est sans son secours et fera reposer en lui toute sa confiance. Il sera l'homme de la prière, persuadé que c'est dans la prière qu'il trouvera ses plus grandes forces et ses plus sûres lumières. Il régnera sur le peuple commis à sa garde, mais il régnera par la bonté et par l'amour. C'est un prince, en effet, dans l'Eglise, et ses sujets seront des fils chers à son cœur. Il corrigera, il reprendra quand la correction sera nécessaire, mais jamais il ne brisera le roseau froissé, ni n'éteindra la mèche qui fume encore. La miséricorde l'inspirera plus que la justice. Pardonner lui sera doux et il ne fermera

jamais ses bras à l'enfant prodigue que le repentir ramènera vers lui. Il se penchera sur toutes les blessures pour les guérir, il ira au devant de toutes les infortunes pour les soulager. Il sera le père des pauvres, et sa main leur sera toujours ouverte, comme son cœur. Point d'exception de personnes ; grands et petits seront égaux à ses yeux, et s'il a des préférences, il les donnera aux plus humbles de son troupeau. Les enfants seront l'objet particulier de sa sollicitude, il les mettra sous la direction de maîtres savants et craignant Dieu. Au besoin, il fondera des familles religieuses, qui feront de l'éducation. L'œuvre de leur vie, puisque c'est sur l'éducation que repose le progrès intellectuel et moral des peuples. Il sera docteur, par la parole et par l'exemple, il prêchera la vérité dans son intégrité parfaite. S'il le faut, il signalera et stigmatisera l'erreur, le dépôt sacré de la Foi lui sera plus cher que sa vie. Il ira de bourg en bourg, de ville en ville, à l'exemple du Sauveur, annonçant partout la bonne nouvelle et sanctifiant les âmes, encourageant les bons, ramenant les pécheurs. A l'ouvrier, au patron, au citoyen, à la famille, aux autorités civiles elles-mêmes il rappellera sans faiblesse leur mission et leurs devoirs. Bon pour tous, il se montrera tendre pour ceux que le ciel lui donnera comme les coopérateurs de son apostolat. " *Vos dixi Amicos* : Vous êtes mes amis, " dira-t-il à ses prêtres, et il leur prouvera son amitié par les encouragements qu'il leur donnera dans l'épreuve, par l'intimité de ses entretiens, par le zèle qu'il apportera à soutenir leurs droits. Il aimera son pays, et rien de ce qui peut contribuer à sa prospérité.—Colonisation, agriculture, finance, commerce ne lui sera indifférent. Mais surtout il aimera l'Eglise du plus grand amour. Il travaillera à étendre son règne, à la faire connaître et à la faire aimer. Voilà l'évêque !

En parlant ainsi, je me prêche moi-même devant Dieu et devant vous, et je trace des devoirs qui sont, hélas ! comme un reproche fait à mon indignité et à ma faiblesse. Mais vous, mes frères, en m'entendant, n'avez-vous pas dit : " C'est ainsi que notre Pontife a passé, pendant 25 ans, parmi nous. " Insister ne serait pas discret. C'est à vos cœurs que je laisse le soin de faire de votre père l'éloge mérité par sa haute vertu.

Monseigneur, je sais que vos lèvres seraient prêtes à entonner le doux cantique du départ, car le ciel a pour vous des attributs que n'offre point la terre. C'est là-haut que sont aujourd'hui toutes vos pensées et toutes vos espérances. Cependant, je sais aussi, qu'à l'exemple du grand Evêque de Tours, vous ne refusez pas le travail, si vous êtes encore nécessaire à votre peuple, et que vous voulez vous dépenser pour lui jusqu'à la fin : *In finem dilexit.* Eh ! bien, oui, votre peuple a besoin de vous. Votre présence lui est douce, il vous avoue la plus entière et la plus filiale confiance. Par votre plume toujours vaillante et votre rosaire, vous pouvez combattre de bons combats et remporter de belles victoires. Que vos jours soient donc encore nombreux. *Ad multos annos !* C'est le vœu de tous ces dévoués frères qui vous font en ce moment une couronne d'honneur. *Ad multos annos !* C'est le vœu sincère de ce fils aimé dont vous avez fait le soutien de votre vieillesse et le condjuteur de vos apostoliques travaux. C'est le vœu de votre clergé, de vos communautés religieuses, de tout votre peuple attaché par des liens si forts à votre personne vénérée. *Ad multos annos !* C'est enfin le vœu de votre humble métropolitain, qui voit en vous un père, en même temps qu'un conseiller précieux. Comme par le passé, il aimera à s'inspirer auprès de votre longue expérience et de votre sagesse. Il viendra, heureux, se reposer parfois de ses travaux sous le toit si hospitalier de votre évêché et, dans des colloques comme ceux dont il garde le souvenir attendri, apprendre ce qu'est un évêque véritablement selon le cœur de Dieu.

Le chant exécuté par l'Orphéon de la Société Philharmonique, soutenu par le chœur de l'Académie Girouard, a été rendu avec goût. La partie musicale ne laissait rien à désirer.

Voici le programme qu'on a rempli :

Messe en *Si Bémol*, de Collaherts.  
Marche d'entrée :  
Messe Pontificale, de Widor, par O. Fontaine.

*Kyrie* : par un chœur d'ensemble.

*Gloria* : Solo de M. H. A. Beauregard, au *Gratias* ; trio *Qui tollis* par MM. H. Richard, L. Dutilly et H. Dartois.

*Credo* : trio *Deum de Deo* par MM. Jules Lamothe, G. Morel, et Albert Morin ; solo de M. Léon Ringuet dans *Et incarnatus est* ; duo *Et in Spiritum* par MM. Léon Meyerre et M. Neuville.

*Sanctus* : trio *Benedictus* par MM. S. Casavant, G. E. Sicotte, et Elzéar Chabot.

*Agnus* : par un chœur d'ensemble.

Partie musicale :

Epître : Ancien chant de Noël.  
" Les Anges dans nos campagnes, " avec variations. — M. le prof. Léon Ringuet

Offertoire : Méditation religieuse *Ecce sacerdos*, de Chs Gounod, pour saxophone alto.—M. Oscar Fontaine, soliste.

Au dernier Evangile, grand chœur *Adeste Fideles*.

Sortie : Grande marche d'orgue.

Directeur : M. le prof. Léon Ringuet.

Accompagnement : M. Oscar Fontaine.

Immédiatement après la messe, Son Honneur le Maire, E. H. Richer, s'avance au milieu du chœur et donne la lecture de l'adresse suivante, dédiée au vénérable jubilaire par les citoyens de la ville.

C'est à la fois une profession de foi, un témoignage de reconnaissance, et un souhait de bonheur et de santé qui est sorti de la bouche de notre premier magistrat :

A Sa Grandeur

Mgr Louis-Zéphirin Moreau,  
Evêque de St-Hyacinthe.

Monseigneur,

La ville de St-Hyacinthe réclame sa place dans les fêtes qui célèbrent aujourd'hui vos Noces d'Argent épiscopales. Et je suis heureux d'exprimer à Votre Grandeur les respectueuses félicitations, les sympathies et les vœux sincères, dont le Conseil de Ville et les citoyens de St-Hyacinthe tiennent à lui offrir l'hommage, en cette joyeuse circonstance.

Ce fut un beau jour pour Saint-Hyacinthe, que le 16 janvier 1876. Ce jour-là, le pasteur que tous les habitants de cette cité catholique avaient appris depuis longtemps à vénérer, recevait l'investiture des hautes fonctions de l'évêque. A leurs yeux à tous, Monseigneur, la carrière où vous entriez s'annonçait heureuse et féconde ; vos qualités administratives, et vos vertus de prêtre en étaient le présage et la garantie. Mais qui eût pensé alors, qu'un jour viendrait où, entouré d'un brillant cortège d'évêques, accompagné d'un clergé nombreux et distingué, au milieu d'une foule immense de fidèles, vous nous apparaîtriez couronné des œuvres d'un épiscopat long d'un quart de siècle.

Vingt-cinq ans, c'est peu dans l'histoire d'un peuple, c'est beaucoup dans la vie d'un homme. C'est beaucoup, quand cet homme passe en faisant le bien, en relevant ses concitoyens par l'exemple autant que par la parole, en soulageant toutes les détresses matérielles et morales.

Saint-Hyacinthe, Monseigneur, a été doté par vous d'institutions bienfaitantes et humanitaires, qui perpétueront au milieu de nous votre souvenir. Sous votre direction paternelle, ont grandi et prospéré les importantes maisons d'éducation, qui font de notre ville le centre intellectuel de tout un diocèse. Votre compassion pour les délaissés et les souffrants a développé nos asiles charitables, où de saintes femmes ont maintenant le soin de toute une population d'orphelins et de vieillards déshérités de la fortune.

Dans cette journée consacrée aux souvenirs, il faudrait plus de temps

qu'il ne m'est permis d'en prendre, pour signaler toutes les œuvres de bien qui honorent le premier quart de siècle d'un épiscopat consacré tout entier au plus persévérant travail et à l'exercice des plus fortes vertus.

Les citoyens de Saint-Hyacinthe ont du moins le devoir de vous dire, Monseigneur, toute leur reconnaissance pour le bien que vous avez fait à votre ville épiscopale. Ils vous prient de croire à leurs souhaits ardents pour votre bonheur. Ils désirent que vous viviez encore de longues années, exempt des chagrins de la vieillesse. Ils espèrent que, longtemps encore, vous pourrez les aider de vos conseils et de vos prières, dans le règlement des questions sociales qui menacent de troubler l'avenir, et dont la solution ne peut se trouver que dans les enseignements de l'Eglise.

Monseigneur, vous aimez beaucoup le pape, et votre ville épiscopale le sait depuis longtemps. Aussi, ai je la persuasion d'être agréable à Votre Grandeur, en priant, ici même, Mgr le Délégué Apostolique de recevoir mes très humbles hommages et ceux de tous les citoyens de St-Hyacinthe.

Excellence, quelques semaines après votre arrivée en ce pays, vous avez daigné honorer notre jeune cité d'une visite dont le souvenir nous demeure toujours précieux et cher. J'ai l'agréable mission de vous l'assurer, et de vous offrir le tribut de notre admiration pour le grand pape Léon XIII, avec celui de notre vénération pour son illustre envoyé.

Que Votre Excellence reçoive l'expression de notre gratitude, pour l'honneur qu'Elle nous fait, en donnant aujourd'hui l'éclat de sa présence au jubilé de notre évêque.

Les citoyens de St-Hyacinthe,  
par E. H. RICHER,  
Maire.

St-Hyacinthe, 16 Janvier 1901.

Sa Grandeur Mgr Moreau a paru vivement touché par les sentiments contenus dans cette adresse.

Par la voix de son coadjuteur, il y a répondu en ces termes :

Monsieur le Maire,

Je vous remercie, de tout cœur, du sympathique message que vous m'apportez au nom de la cité de St-Hyacinthe, et de l'expression distinguée dont vous avez voulu le revêtir. J'y suis extrêmement sensible, comme il est naturel de l'être en pareil jour aux souhaits de ses amis.— Et comme nous partageons depuis bientôt cinquante ans les mêmes bonnes et mauvaises fortunes, je puis bien dire que c'est la voix de vieux amis qui vient de me parler. Plus en effet les accents de cette voix me reportent loin, plus aussi ils me deviennent aimables et me rendent reconnaissant.

Maintenant, messieurs, au cours des vingt-cinq années d'épiscopat qui finissent aujourd'hui, vous ai-je rendu tout le service dont vous me faites hommage ? — Je l'ai voulu du moins. Car il m'a toujours semblé qu'un évêque devait considérer dans sa ville épiscopale comme le résumé de tout son diocèse ; que les sentiments dont il lui faut envelopper tout le territoire de sa juridiction, il les devait tout d'abord arrêter sur la cité de son siège. Aussi, il n'est aucun bien que j'aie ambitionné pour les autres membres de la famille diocésaine, sans vous l'avoir offert à vous les premiers.

Vous savez le reconnaître, et j'en suis heureux, parce que je trouve dans le sentiment même de cette reconnaissance une garantie de progrès pour notre ville. Ce sentiment me dit, messieurs, que vous avez du progrès une idée chrétienne. Vous ne voulez pas ressembler à ce peuple dont parle l'Ecriture : à ces Enfants des Hommes dont la civilisation, et aussi la corruption, se portèrent à un degré qu'on n'avait pas connu auparavant, et qu'on n'égalerait peut-être jamais dans toute la durée des âges. Malgré ses richesses et malgré sa force, ce peuple a disparu du monde. L'historien sacré en donne la raison : " Les Géants n'ont pas prié, et ces hommes qui se fiaient à leur puissance ont été détruits. "

Des chrétiens ont sans doute le droit de se rappeler le mot du psalmiste : " Le ciel est à Dieu, mais il a donné la terre aux enfants des hommes. " Toutefois, ils ont aussi le devoir de se souvenir que c'est

la justice qui élève les peuples et que c'est le péché qui les conduit à la mort. " Cela veut dire que le progrès vrai d'une société ne se mesure pas tant sur ses richesses matérielles, que sur la somme de ses vertus.

Or, dans un centre industriel, plus encore qu'ailleurs, on ne saurait impunément concevoir d'autre façon la perfection sociale.—Ils sont là, les principes divins dont l'application maintiendra l'ouvrier dans la vertu du cœur et la droiture de l'esprit. Elle est là, la lumière qui fera trouver les points de contact, ménager les intérêts communs, donner satisfaction aux besoins réciproques de deux classes faites pour vivre en paix. Il est là, le secret du rapprochement des esprits et des cœurs, du respect des droits de chacun, et de la juste liberté pour tous.

Grâce à Dieu, messieurs, des dispositions pacifiques animent notre honnête peuple de travailleurs.—Il faut en rendre grâces aux hommes d'ordre qui le fréquentent et l'avisent ; il faut aussi en savoir gré aux associations de mutualité catholique et à l'excellent esprit qui rayonne autour d'elles ; par dessus tout, il faut en remercier l'Eglise et ses enseignements sauveurs. Si, jusqu'à ce jour, nos ouvriers sont demeurés calmes, St-Hyacinthe le doit à la religion de leurs principes. Mais qu'un jour vienne où l'Eglise cesse d'être écoutée : ce sera le jour dont votre clairvoyance, monsieur le maire, vous fait appréhender le malheur pour l'avenir de notre cité.

Il n'arrivera jamais, messieurs, ce mauvais jour, tant que vous voudrez laisser à l'Eglise une chance de vous en préserver ; tant que vous vous souviendrez de chercher auprès d'elle le dénouement de vos difficultés sociales.

" C'est avec assurance que nous le disons... Car la question est d'une nature telle qu'à moins de faire appel à la religion, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace. D'autres agents, — les gouvernants, les maîtres, les riches, les ouvriers eux-mêmes, — y doivent aussi leur part d'activité. Mais ce que nous pouvons affirmer sans hésitation, c'est l'inanité de leur action en dehors de celle de l'Eglise... La puissance de l'action de l'Eglise catholique sur ce terrain est démontrée par une expérience de tous les temps et de tous les pays : ceux-là mêmes qui lui sont étrangers ne le méconnaissent point. Par sa nature et par ses institutions, l'Eglise est vraiment la mère des peuples. Elle tient à sa disposition des ressources merveilleuses, pour aider au développement du bien-être de l'existence, sans nuire à l'honnêteté et à la sainteté de la vie. "

Vous avez déjà reconnu, en ces paroles, la voix du grand pape qui a mis en si parfaite lumière les principes de justice et de charité capables de rapprocher toutes les classes sociales, de rétablir entre elles une harmonie durable, de conjurer définitivement la tempête affreuse qui tourmente et menace la société humaine.

Messieurs, vous les avez compris, ces avertissements de celui qui possède ici-bas les paroles de la vie éternelle. Vous venez d'y faire un acte d'adhésion et de foi, qui m'est infiniment plus agréable que je ne puis le dire.

Je vous en remercie du moins, et en échange des souhaits affectueux de la cité de St-Hyacinthe, de son corps municipal et de ses citoyens, je prie le Seigneur de répandre la paix sur vos familles et la prospérité sur vos institutions. " On proclame heureux, dit le psalmiste, le peuple qui jouit de ces biens ; mais plus heureux encore, ajoute-t-il, le peuple dont Dieu est le Seigneur ! " Que ce cantique puisse être chanté toujours sur ma bien-aimée ville épiscopale : c'est mon vœu le plus cher.

Excellence,

Vous représentez au milieu de nous le pape de l'immortelle encyclique sur la condition des ouvriers. En cette qualité, vous aviez déjà tout droit à l'hommage d'un peuple dont le travail fait la principale richesse. Vous y aviez aussi un droit d'acquisition personnelle, depuis la visite dont vous honoriez St-Hyacinthe dès le début de votre séjour au Canada, et où vous avez laissé dans tous les cœurs un souvenir si profond.—A ce double titre je m'associe aux sentiments que le

bonheur de vous revoir a réveillés dans ma ville épiscopale.

Mais voici qu'aujourd'hui, vous présidez la célébration du jour natal de mon évêque; que vous appelez les regards de Dieu sur le pauvre évêque que je suis; que vous priez le Seigneur "pour qu'avec le troupeau qui m'est confié j'arrive à la vie éternelle". Comment ne serais-je pas confus et touché? et comment pourrais-je vous dire toute ma reconnaissance?

Je ne m'acquitterais pas, en renouvelant entre vos mains le serment que je fis au jour de mon sacre: "de traiter avec honneur les envoyés du siège apostolique." L'engagement serait trop facile envers un prélat délégué vers l'Eglise canadienne, pour en couronner la hiérarchie, pour en fortifier le prestige en lui donnant avec le concours de son autorité celui d'une piété, d'une doctrine, d'une prudence qui le distinguent, a dit Léon XIII, *egregie prater ceteros*.

Mission trop bienfaisante pour n'être pas digne, non seulement de tout honneur, mais encore des plus ferventes actions de grâces et de l'entier concours de tous ceux qui sont susceptibles de se laisser toucher par les grands intérêts de la paix religieuse en notre cher pays.

Ce concours, Excellence, vous avez droit de l'attendre d'un évêque qui vient de vous être représenté—avec vérité—comme un fils aimant et dévoué du pape. Vous l'aurez sans réserve. Je ne suis plus qu'un vieillard affaibli par les infirmités, mais aussi longtemps que la divine Providence me gardera une étincelle d'énergie, je l'emploierai à prêcher à mon clergé et à mon peuple l'amour de Jésus-Christ et la dévotion à son Auguste Vicaire. Et je serai entendu, Excellence. Le diocèse de Saint-Hyacinthe, depuis longtemps accoutumé à ces sentiments, n'aura pas de peine à voir la majesté pontificale en celui qui a mission de nous la rendre présente, et il sera docile à ses conseils et à ses avertissements, aussi bien qu'à ses ordres.

Si donc, Excellence, vous vous souvenez de nous, quand vous entretenez le souverain pontife de vos observations et de vos travaux, dites-lui, s'il vous plaît, que vous avez trouvé ici une famille entièrement sienne, pénétrée de respect et de dévouement pour son auguste personne, de sympathie pour ses épreuves, d'admiration pour ses œuvres immortelles, de soumission à toutes ses volontés. Priez-le de bénir et le père et les enfants.

Mgr Falconio se lève alors et fait, en français, une courte allocution que nous reproduisons ci-dessous:

*Monseigneur,*

Permettez que je vous remercie des paroles bienveillantes que vous venez de m'adresser.

Je veux dire, à mon tour, toute la vénération que je porte à un évêque que j'estime l'un des plus distingués du Canada.

Mgr Moreau vivra à jamais dans l'histoire de ce diocèse. De grandes choses, des événements importants, se sont accomplis sous son glorieux épiscopat. Il a été tout zèle pour son peuple, qui a trouvé en lui un ami, un père, un pasteur selon le cœur de Dieu. Son administration a imprimé au diocèse de St-Hyacinthe un élan de progrès remarquables au double point de vue religieux et matériel. Sous la direction de ce vénéré et vénérable prélat, le clergé a été uni et s'est tenu à la hauteur de son ministère sacré. — Comme évêque et comme père, Mgr Moreau a gagné le respect de ses fidèles, de ses prêtres, et aussi de l'épiscopat canadien tout entier. Monseigneur, permettez-moi de vous féliciter, en ces fêtes solennelles où le peuple, et le clergé et l'épiscopat lui-même, vous entourent comme d'une couronne magnifique. Agréer tous les vœux que je forme pour votre bonheur.

Le vénérable jubilaire termine ensuite la cérémonie, en entonnant d'une voix faible, mais ferme, le *Te Deum*, en actions de grâce.

Un banquet somptueux avait été préparé par les Dames de la ville, sous la présidence de Madame la maîtresse Richer.

Immédiatement après la messe, les convives se dirigèrent à la salle des bazars, où il allait être servi.

Sur le porche on lit: *Bienvenue.* Dans le couloir qui conduit à l'appartement du banquet, sont attachés sur les murs, des banderoles portant les sentences suivantes: 1876-1901.—Reconnaissance.—Je puis tout en Celui qui me fortifie.—Hommages à nos vénérés prélats.—1846-1876 1901.—Au digne jubilaire nos hommages.—Ecce constitui te ut aedifices et plantes.

La salle principale avait été ornée avec goût. Les guirlandes, banderoles, drapeaux et écussons qu'on avait disposés çà et là, avec art, lui faisait respirer un air de fraîcheur et de gaieté. On y lisait les inscriptions suivantes:

*Qu'il vive longtemps.*  
*Les longs pontificats comme les longs règnes sont un bienfait du Seigneur*

*Qu'il règne sur nos cœurs.*  
*Vive Léon XIII.*  
*Bienvenue à nos distingués visiteurs.*

*Depuis 25 ans, il est l'ange de notre église.*

*Son nom résonne comme une lyre de délicieuse harmonie à l'oreille du Très-Haut.*

*Le 50e anniversaire brille encore, mais le quart de siècle est étincelant.*

*L'entrée de Mgr Moreau a été accueillie par une salve d'applaudissements.*

*Près de 300 convives ont pris part à ce banquet.*

A la table d'honneur figuraient le jubilaire, Mgr le Délégué Apostolique, Mgr de Druzipara, les Archevêques et Evêques étrangers, Son Honneur le Maire E. H. Richer, M. Jos. Morin, député au local, et plusieurs hautes dignités ecclésiastiques.

Voici le menu du dîner:

Relevés.—Céleri, Olives, Radis, Pâtés aux huitres, Galantine, Salades.

Entrées.—Dinde farcie, Pâtés de poulets, Poulet rôti, Poulet à l'Italienne, Canards aux navets, Langue, sauce piquante, Rosbif.

Légumes.—Pommes de terre à la crème, petits pois, blé-d'inde, tomates, laitue.

Desserts.—Pudding à la neige, gelée au citron, gelée au vin, crème à la glace, Charlotte Russe, gâteaux.

Fruits.—Pommes, oranges, raisins.

Fromages: Gruyère, Oka, Roquefort.

Vins, etc.—Bordeaux: Domaine St-Paul, Médoc.—Sauternes.—Madère.—Philudor.—Bière anglaise, Café français, Bonbons.

L'orchestre de la Société Philharmonique a exécuté une délicieuse musique pendant la durée du repas qui a été servi par les dames et demoiselles de cette ville.

Quand on eut bien fait honneur au menu, M. le chanoine O'Donnell se lève et donne, au nom du clergé diocésain, la lecture de l'adresse suivante au héros de la fête.

A Sa Grandeur  
Mgr Louis Zéphirin Moreau,  
évêque de St-Hyacinthe,  
Assistant au Trône Pontifical.

*Monseigneur*

La Sainte Liturgie nous a réunis ce matin, aux pieds des autels, pour célébrer l'anniversaire d'un jour de douce et sainte mémoire pour le clergé et les fidèles de votre diocèse, aussi bien que pour Votre Grandeur.

Les cœurs de vos diocésains se sont unis au vôtre, pour remercier l'Auteur de tout don parfait, de cette suite ininterrompue de bénédictions, qui ont jeté un si religieux éclat sur les vingt-cinq années de votre épiscopat.

D'année en année et jour par jour, Celui qui a relevé votre faiblesse, et vous a placé sur le trône de ses pontifes, s'est plu à manifester la sagesse de ce choix, dans les œuvres qu'il vous a inspirées; œuvres que vous lui présentez aujourd'hui comme une couronne préparée par le "serviteur fidèle et l'ouvrier irrépréhensible."

Portant ses regards en arrière, pour contempler les fruits cueillis, pendant ces années, si laborieuses et si bienfaisantes, celui que vénère tout l'épiscopat canadien, serait peut-être tenté d'ajouter à son *Te Deum*, le chant du vieillard si favorisé du Seigneur.

Nous le savons, avant tout et en tout, son cœur est à Dieu, et si, comme l'apôtre, modèle de l'amour de Dieu et des âmes, il est porté à dire: *Cupio dissolvi et esse cum Christo*, nous savons aussi que depuis un demi siècle, ce cœur ne laisse d'être à nous. Nous lui disons: *Mane nobis cum*. Dans les épreuves de notre ministère, il a été notre refuge; notre consolation dans les moments de peine et d'abattement. Que le Seigneur veuille conserver encore longtemps le guide de ce clergé qu'il a formé, qu'il aime. Il en est a mé; il le sait. Il y a quatre ans, il en a reçu un témoignage dont le caractère a laissé dans nos âmes le souvenir d'un jour inoubliable.

Son clergé lui en donne une preuve en se groupant autour de lui en ce jour; heureux, Monseigneur, de vous offrir, à l'occasion de votre jubilé épiscopal un cadeau qui est la plus affectueuse expression de sa vénération, de son filial attachement, et de sa reconnaissance de bontés dont tous ont été l'objet. Ici, chacun peut dire: *Secretum meum mihi*. Le cœur du père se réjouit de voir achevée cette œuvre de ses vieux jours. Le concours de votre clergé a été empressé du moment qu'il a su qu'il ne pouvait vous présenter dans ce vingt-cinquième anniversaire de votre consécration épiscopale, une plus douce, une plus agréable expression de sa filiale affection que la nouvelle aile du couvent de St-Joseph. Si ce don est de nature à toucher votre cœur, veuillez le croire, Monseigneur, il part bien sincèrement du nôtre. Dans cette œuvre, dont ils font en ce moment, la présentation officielle, vos prêtres ont voulu laisser un monument permanent d'affectueuse vénération pour leur évêque. Ces sentiments de respect, d'estime, de dévouement, inspirent depuis le commencement du diocèse les relations du clergé avec votre Grandeur. Ils forment ce triple lien que personne ne voudrait rompre. Car les qualités de l'administrateur ont rendu notre soumission respectueuse et confiante; les vertus du prêtre nous avaient appris à l'aimer; mais quand la consécration, qui fait les pontifs, eut ajouté à ces titres celui que Dieu donne aux successeurs des apôtres, pour le gouvernement de l'Eglise, de partager celui de Jésus-Christ lui-même; quand cinquante années d'un sacerdoce, béni de Dieu et des hommes, eurent achevé sur votre carrière, cette empreinte de beauté surnaturelle qui est le caractère des Saints, nous n'avons pas été surpris d'entendre l'orateur sacré, qui fit si grand honneur aux Canadiens français, au couronnement de Notre-Dame de la Guadeloupe, dire à nos dernières fêtes jubilaires: "Que les beautés des hautes montagnes du Mexique, avec leurs neiges éternelles, étincelant sous les feux d'un soleil incomparable, revenaient dans son esprit en présence de notre évêque, dont la tête couronnée de cheveux blancs, semble s'illuminer déjà des clartés du ciel."

Initié à la conduite des âmes par Monseigneur Bourget, de sainte mémoire; ami et conseiller du premier évêque de St-Hyacinthe, Vicaire Général et administrateur du diocèse, à plusieurs reprises, sous ses deux successeurs, jeune encore nous avez inspiré cette confiance qui est allée à vous, dès les premiers jours, et n'a jamais connu de défaillance.

Le temps a développé ces premières si pleines d'espérance, sans que l'accueil doux et cordial, le caractère toujours égal et ferme ait jamais varié.

Témoins de la dignité, des vertus de nos anciens dans le sacerdoce, héritiers de ces prêtres qui ont créé nos belles Institutions, formé nos paroisses si catholiques, nous pouvons dire que nous sommes unis à nos évêques, plus que cela, que nous sommes un avec eux.

La meilleure joie du prêtre et sa meilleur force est de se savoir un avec son évêque, comme l'évêque est un avec le Pape. Et nous avons ce privilège. Comme les cordes d'une harpe, touchées par une main aimée notre accord, unanime et harmonieux, réalise la parole de Jésus-

Christ, l'Evêque invisible de tous: *ut sint unum, sicut et nos unum sumus*. Jean, 17, 22.

Bien que cachée aujourd'hui, dans votre retraite, voilée par une vie chère à l'humilité; cette vie a toujours été orientée vers le pôle des âmes. *Sentire cum Ecclesia, sentire cum Papa*, a donné à notre piété, d'une foi absolue en la Providence, le solide appui du *Cathedra Petri*.

Elle a inspiré et dirigé tous les actes de votre administration, elle se manifeste dans tous vos enseignements, dans tous vos documents épiscopaux, où, dans chaque page, court le souffle d'un amour ardent pour le siège toujours indéfectible de Rome.

Sentir avec l'Eglise, se passionner pour sa gloire, son honneur, ses droits, souffrir de ses douleurs, voilà ce qui vous a soutenu et dirigé dans la création d'œuvres si diverses et si nombreuses dont le diocèse a raison d'être fier. Pas de paroisse qui n'ait vu son église renouvelée ou embellie; pas d'établissement curial qui n'ait été refait ou réparé. Répondant à ce zèle pour la gloire de Dieu, pour la beauté de son culte, à votre ardeur pour le progrès de l'éducation populaire et cléricale, vous voyant préoccupés de l'état des pauvres, des orphelins, des malades, car: *tibi derelictus est pauper, orphanum tu eris adjutor*, le diocèse pour secourir vos vus, a dépensé, depuis vingt-cinq ans, au delà d'un million de piastres.

*Sentire cum Ecclesia* a toujours été la règle de ses actions. Le cœur et le regard tournés vers Rome, votre grande joie, c'était de donner à votre troupeau la direction indiquée, ou seulement désirée par le Saint-Siège. Vous êtes maintenant courbé sous le poids des infirmités, et votre 77ième année doit sonner bientôt, cependant cet amour ne faiblit pas. Nous avons le bonheur de contempler en notre évêque le pasteur selon le cœur de Dieu, spectacle donné aux anges et aux hommes, des vertus demandées par le grand apôtre aux chefs des églises. Il est vrai, la source en est cachée dans une retraite regrettée de tous, mais comme les grandes forces de la nature, plus encore celles de la grâce, elle agit sans bruit, doucement, fortement, aidée en tout par une docilité active, et d'autant plus affectueuse que les fidèles sont privés de la joie de voir leur évêque au milieu d'eux comme autrefois. Le regret, que vous éprouvez, vous même, Monseigneur, de ne pouvoir continuer vos visites pastorales, est adouci par la pensée que si vous n'allez plus à vos enfants, ils viennent à vous. Ils aiment à profiter de l'occasion de cette fête pour vous exprimer leur respectueuse attachement et leur filiale ressouvenance. Ils sont heureux de retrouver dans Monseigneur de Druzipara, les qualités qui sont devenues l'héritage des évêques de St-Hyacinthe. Ils se plaisent à reconnaître en Mgr. Dezelles, non seulement le coadjuteur dévoué, sans calcul personnel, mais aussi l'administrateur habile et actif, dont les aptitudes et l'expérience lui ont acquis une confiance, pleinement justifiée, par les actes de son administration comme curé et comme évêque. Ne s'épargnant jamais, on peut dire vraiment de Sa Grandeur: *Ubi amatur, non laboratur*. Ce labeur, de cœur et des moyens, il l'a donné au cadeau de votre jubilé. *Sentire cum Papa*! La dévotion au Pape vous l'avez communiqué au diocèse. Par vos paroles, par vos actes; vous n'avez jamais manqué l'occasion de la manifester. C'est elle qui vous mit quatre fois sur le chemin de la ville éternelle, pèlerinages où le pasteur allait retremper son amour de l'église dans l'énergie indomptable, dans cette parole apostolique captive, mais qui retentit jusqu'aux extrémités de la terre, parole victorieuse de notre admirable, beau et saint prisonnier du Vatican, répétant: *Dejiciatur, sed non per mus*; chantant le bonheur de souffrir pour le troupeau du Christ.

*Pro grege Christi,*  
*Dulce mori, ipsoque in carcere dulce mori.*

C'est votre dévotion au Pape qui a dicté cette admirable lettre au Saint-Père, à l'époque de son jubilé sacerdotal. Mise entre les mains de Léon XIII, lui même, le cœur du Père des fidèles en fut touché. Traite et publiée dans l'*Osservatore*

*Romano*, elle eut les honneurs d'une publicité réservée alors aux lettres des souverains, des princes et des hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat.

L'accueil du Saint-Père, à cette lettre épiscopale, et le souvenir de ses paroles bienveillantes à l'adresse de l'évêque de St-Hyacinthe, réjouissent encore, Monseigneur, le cœur de vos prêtres. Aujourd'hui le Souverain Pontife, dans la personne de Son Excellence le Délégué Apostolique, a traversé les mers. Il est ici témoin de notre joie.

Nous sommes heureux d'assurer l'Illustre Représentant du Saint-Siège que si évêques, prêtres et fidèles de St-Hyacinthe, sont *cor unum et anima una*, c'est parce que tous ils sont les fils soumis et attachés du fond du cœur, à l'église de Rome, mère et souveraine des âmes. Depuis son arrivée au Canada, Son Excellence a pu constater, et je crois, admirer, l'esprit catholique du peuple canadien. Son cœur d'évêque a dû se réjouir de voir combien les relations les plus cordiales, entre NN. SS. les évêques et les prêtres, peuvent s'allier avec le plus religieux respect pour l'autorité épiscopale.

Toute la hiérarchie ecclésiastique donne, par sa présence à cette fête jubilaire, une marque d'estime et de sympathie bien douce au cœur de notre évêque, bien honorable et bien précieuse pour nous. Messieurs, merci. . . . L'honneur de la part que vous prenez à cette démonstration, rejaillit sur tous, et tous sont reconnaissants. Il nous autorise à présenter à notre bien aimé Père et Pasteur, qui en est l'objet, nos plus chaleureuses et affectueuses félicitations. Son honneur, c'est notre gloire; sa gloire, notre gloire: *Gloria filiorum patris eorum*.

Vous avez, Monseigneur, une autre gloire qui, au sein de cette assemblée épiscopale, respandit d'un éclat sans précédent. C'est votre rare privilège d'en être honoré, privilège unique en effet, dans l'histoire de notre pays. De votre clergé, le Seigneur a pris quatre prêtres, parmi les plus distingués du diocèse. Il les a constitués à la tête de divers églises. Ce sont les quatre colonnes de votre trône épiscopal. Ces quatre fils, ajoutent maintenant à leurs qualités personnelles les vertus de la sublime vocation que Dieu leur a donnée.

Nous aimons toujours à les revoir dans cette dignité de pontife où, Messieurs, celui que vous regardez encore comme votre Père, est assuré de se voir survivre longtemps.

Ce fait, sans précédent dans les annales de l'Eglise du Canada, ressusciterait s'il était nécessaire, les liens de la parenté qui unissent à St-Hyacinthe, Nicolet et Sherbrooke. Il nous fait chérir, encore plus, le père qui nous a tous formés, évêques et prêtres.

Si, nous prêtres, nous devons être la couronne de son épiscopat, vous, Messieurs, les aînés de la famille, vous en êtes les perles de choix et son plus bel ornement.

Monseigneur de St-Hyacinthe, il y a quelques instants, nos cœurs et nos voix vous ont accompagné dans un chant d'actions de grâces, pour les bienfaits du passé; mais aussi, Monseigneur, nous avons demandé à Dieu, qui a béni votre longue carrière, de nous laisser, bien des années encore, sous la direction douce et vigilante, de nos deux évêques, de ces deux oliviers, de ces deux chandeliers, debout en présence du Seigneur dans l'Eglise de St-Hyacinthe. *Hi sunt duo oliva et duo candelabra in conspectu Domini stantes*. Apoc; II, 4.

Mgr Moreau y répondit, par la voix de son coadjuteur, en ces termes:

*Monsieur le Chanoine,*

Je sais qu'ils sont au plus intime de votre cœur, et qu'ils ont la même sincérité chez tous vos confrères, les sentiments et les vœux dont le clergé de St-Hyacinthe m'adresse par vous l'expression.

Aussi, en suis-je profondément touché et reconnaissant— Ils sont une de mes meilleures consolations, en ce jour où le témoignage des plus hautes et des plus chères sympathies ne parvient pas à détacher de mon âme le quart de siècle qui finit pour moi.

Vingt-cinq ans d'épiscopat! Combien de fois, au cours de cette longue durée, j'ai compromis l'œuvre

de Dieu ! Combien de fois mes misères et mes imperfections ont paralysé le bien que j'avais à faire et dont le moyen m'était fourni ! Car la grâce de Dieu ne m'a jamais manqué. Celui qui se plaît à faire éclater sa gloire en faisant son instrument de ce qui n'est rien, m'a comblé de toute façon. Mais je sais "qu'il demandera beaucoup à qui aura beaucoup reçu"; et j'ai peur et je tremble, à la pensée de ce qu'il me faudra répondre *dum discussio venerit atque ventura ira*.

J'en appelle donc à la multitude des divines miséricordes, pour couvrir les manquements de mon administration prolongée. Mais la reconnaissance, aussi, pénètre mon cœur et en débordé.

Parmi tous les secours dont le Seigneur a daigné entourer ma faiblesse, je ne sais vraiment pas auquel je dois adresser mon premier hommage. Le plus grand de tous : est celui d'avoir reçu l'héritage d'une Eglise si attachante, ou d'avoir été constitué le père d'un peuple si fidèle ? Est-ce d'avoir assez vécu, pour commenser un peu avec le temps ce que mes années prises une par une auraient manqué de porter de fruits ? Est-ce de pouvoir, avec quelque chance d'être encore utile, continuer mon ministère épiscopal, grâce à des dévouements qui sont tout ensemble l'honneur de ma maison et le réconfort de ma vieillesse ? Est-ce d'avoir eu pour collaborateurs des hommes comme ceux qui sont devenus, sur d'autres sièges, *fratres nostri, apostoli ecclesiae cum gloria Christi* ? — Comment établir une comparaison entre des bienfaits qui ont tous une valeur si haute !

Ce que je sais, par exemple, c'est que, secondé par un clergé sûr et dévoué, un évêque peut avec la grâce de Dieu transfigurer la plus pauvre Eglise et relever le peuple le plus difficile. Ce que je sais, c'est qu'un évêque peut sacrifier tout le reste, quand il peut dire à ses prêtres : *Gaudeo quod in omnibus confido in vobis*. Ce que je sais, — et je sens le besoin de le dire ici — c'est que j'ai eu ce privilège, sans avoir eu rien à sacrifier !

Si, il y a vingt-cinq ans, je n'avais pas vu, messieurs, qu'en devenant votre évêque, je pourrais compter sur vous, comment aurais-je pu me laisser imposer un joug dont les devoirs ont épouvanté des Grégoire de Nazianze, des Basile, des Chrysose, des génies et ces saints ! J'avais appris de St-Augustin qu' "il n'est rien de plus difficile en ce monde, rien de plus laborieux, rien de plus périlleux, que la charge de l'évêque." Depuis les premiers jours de mon sacerdoce, j'étais à même de mesurer ces difficultés, et ces labeurs, et ces périls. Mais vous étiez là : et je m'abandonnai à la confiance.

Or, messieurs, autant je me reposai alors sur vous : *multa mihi fiducia apud vos* ; autant je me sens fier de témoigner aujourd'hui que vous ne m'avez pas causé un instant de déception : *multa mihi gloriatio pro vobis*.

J'en suis fier, parce que cette religion de vos sentiments à l'égard de votre évêque vous a maintenus toujours dans une forte discipline. Vous n'êtes pas de ces prêtres dont l'écrivain a dit : *Ceciderunt in bello... dum sine consilio exant in praedium*. Et à cette disposition nous devons la paix publique qui règne chez nous. Paix honorable ! Paix active tout de même, puisque, — en même temps que l'édifice spirituel des âmes n'a cessé de se développer et de se perfectionner, — 25 années ont suffi à nos généreuses populations pour fonder, et pour embellir tant d'établissements paroissiaux et religieux ! Paix aimable aussi, et nulle part plus aimable que dans cet esprit de famille qui nous unit les uns aux autres évêques et prêtres, et qui n'est pas la moindre richesse du patrimoine de nos traditions.

Messeigneurs, je complimente longuement mon clergé, et je ne m'en excuse pas. Le secret que je vais confier à Vos Grandeurs justifiera je pense, tous mes éloges.

Il y a deux ans, à ce qu'il m'a été conté, on se préoccupait déjà du jubilé épiscopal qui nous réunit aujourd'hui. Et mes prêtres se demandaient par quel cadeau de nocces ils pourraient, en pareil jour, aller le mieux au cœur de leur vieil évêque.

Deux œuvres m'étaient chères entre toutes les autres, à raison de leur état de gêne et de souffrance

L'une plaidait la cause des pauvres et des orphelins ; l'autre celle des écoles populaires. La première était le relèvement d'une institution dont le mérite est vieux de soixante ans ; la seconde était l'affermissement d'une petite communauté naissante. Celle-là, c'était l'Hôtel-Dieu, où il m'est donné de pouvoir acquitter les engagements de mon sacre "envers tous les indigents"; celle-ci, c'était St-Joseph, la récréation des débuts de mon épiscopat pour la formation religieuse de l'enfance dans les écoles primaires et modèles. Le clergé de St-Hyacinthe savait tout cela ; et il n'a pas perdu de vue l'Hôtel Dieu, car il a l'intelligence du pauvre, *intelligit super egenum et pauperem* ; mais il a voulu achever l'œuvre de Saint Joseph, parce que St-Joseph était l'œuvre de son évêque.

Il était généreux d'attaquer cette entreprise. On avait à construire toute une grande aile de couvent : l'aile fut construite ; à aménager un juvénat pour le recrutement de la jeune communauté : le juvénat fut aménagé ; à organiser une école, où les novices maitresses pussent apprendre la pratique de leur profession future : l'école fut organisée. Et rien de tout cela n'a été fait à moitié. — Il y fallait vingt mille piastres : les vingt mille piastres furent trouvées. Elles furent versées de la bourse d'un clergé qui ne compte pas 200 prêtres et qui me donnait déjà, à mon cinquantenaire sacerdotal, plus de douze mille piastres. — Pour ajouter un dernier lustre à ce cadeau royal, il me le fait offrir aujourd'hui par le prêtre vénérable qui fut, il y a 25 ans, le préliciteur de mon sacre.

Si le clergé de St-Hyacinthe m'exprime, de si touchante façon, son filial sentiment, n'en concluez pas, messeigneurs, que je ne lui ai jamais fait sentir aucun mal, et que l'obéissance à son évêque ne lui a pas demandé parfois de douloureux sacrifices. Voyez-y seulement l'éloquent témoignage de son bon esprit. — Et si, dans le court espace de quatre ans, il s'est montré pour moi si libéral, il n'en faut pas conclure d'avantage qu'il soit riche de biens matériels. Il ne l'est pas : nos paroisses sont en général bien petites, et les moyens qu'elles fournissent ne donnent pas l'abondance. Voyez-y seulement l'éloquent témoignage de sa générosité et de son bon cœur.

Frères et fils bien-aimés, je ne saurais vous exprimer toute l'affectueuse reconnaissance que vous venez de me mettre au cœur. Mais nous nous connaissons depuis longtemps, et nous n'avons pas besoin de faire des phrases pour nous comprendre. Je mets donc toute mon âme et tout mon cœur dans ce simple petit mot : Puisse le Seigneur vous bénir comme je vous remercie.

La prière, messieurs, est à la veille d'être l'unique moyen qui me restera de vous servir encore. *Quod anti quatur et senescit*, me disait Saint Paul, *prope interitum est*. Et je sens venir l'heure où le travail n'est plus possible : *venit nox quando nemo potest operari*. — Jusqu'au bout de ma course, je tâcherai d'imiter l'apôtre en "accomplissant le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus." Mais même quand les forces m'auront trahi, je tâcherai de me souvenir que la prière de ceux qui souffrent est toujours entendue ; et, alors comme aujourd'hui, je ne cesserai de "vous recommander à Dieu et à la parole de sa grâce, à Celui qui peut achever l'édifice et vous donner l'héritage avec tous les sanctifiés."

A la fin du repas, les orphelins et orphelines de l'Hôtel-Dieu ont chanté une cantate de circonstance au jubilaire. Leurs accents si sincères ont beaucoup impressionné toutes les personnes présentes.

A l'occasion de sa fête, Mgr de St-Hyacinthe a reçu des cadeaux nombreux et de grand prix. Celui qui a le plus de prix à ses yeux, c'est, nous en sommes persuadé, la bénédiction apostolique que Léon XIII lui a envoyé par l'organe du cardinal secrétaire d'Etat. Mgr Decelles en a lu une traduction française à la fin du dîner. La dépêche est conçue en ces termes :

Rome, 15 janvier 1901.

A Mgr Louis-Zéphirin Moreau, St-Hyacinthe, (Canada).

En cette joyeuse fête du vingt-

cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Votre Seigneurie, le Saint-Père, en témoignage de sa spéciale bienveillance et comme gage des faveurs célestes, avec ses souhaits de longues et heureuses années pour le bien de votre diocèse, de votre clergé et de votre peuple, vous envoie de tout cœur la bénédiction apostolique.

M. Cardinal RAMPOLLA.

L'auguste message a été reçu aux applaudissements des convives, qui l'ont écouté, debout.

\*\*\*

Nous donnons, ci-dessous, les noms de ceux qui ont pris part au banquet du Jubilé.

*Archevêques, Evêques et Prélats*

Son Excellence Mgr Diomède Falconio, Archevêque de Larisse, délégué apostolique au Canada.

S. G. Mgr L. Z. Moreau, évêque de St-Hyacinthe.

NN. SS. les archevêques : Bruchési, de Montréal ; Duhamel, d'Ottawa ; Bégin, de Québec ; Gauthier, de Kingston.

NN. SS. les évêques : Gravel, de Nicolet ; Harkins, de Providence, E. U. ; Emard, de Valleyfield ; Beaven, de Springfield, E. U. ; Decelles, de Druzipara ; Bruneault, de Tubana ; le Rme Dom Antoine, abbé mitré d'Oka.

NN. SS. P. Hévey, J. O. Routhier, J. A. Prévost, J. C. K. Laflamme, Z. Racicot, H. O. Chalfoux, E. C. Tanguay, protonotaires apostoliques.

*Personnages Laïques*

Son Honneur le maire E. H. Richer ; MM. Jos. Morin, M. P. P. ; Jos. Nault, M. de LaBruère, D. Dumaine, E. Clapin, J. Z. Poirier, J. N. Lemieux, A. Denis, Am. Denault, A. S. Brodeur.

*Du Diocèse de Montréal*

Révd. MM. N. A. Troie, représentant M. le supérieur de Saint-Sulpice ; les chanoines Savaria et Primeau ; A. Luche, R. Labelle, P. S. S. ; C. Collin, S. A. Moreau, H. Lecours, P. Beaudry, G. V. Ville-neuve, W. O'Meara, Geo. Chevreuil, A. Nantel ; les Révds Pères Pacôme, d'Oka ; J. N. Dozois, O. M. I., T. Filiatrault, S. J., D. Plante, S. J., G. A. Dion, C. S. C., H. Legault, O. M. I., E. Strubbe, C. S. R., H. Leblond, S. S., M. McGarry, C. S. C., Colomban-Marie, O. F. M., C. Ducharme, C. S. V., Dominique, O. F. M. ; les RR. FF. Hilduard, Paul de la Croix, Ulysse.

*Du Diocèse de Sherbrooke*

MM. A. M. Goyette, F. X. Brassard, H. G. Gaulin, M. Cordeau, P. Brassard, E. W. Dufresne.

*Du Diocèse de Valleyfield*

MM. J. C. Allard, directeur du collège de Valleyfield ; R. P. J. A. Charlebois, C. S. V., M. W. J. Ryan.

*Du Diocèse de Québec*

MM. L. M. Destroismaisons, C. E. Carrier, R. F. Côme.

*Du Diocèse des Trois-Rivières*

Le T. R. M. H. Baril, administrateur du diocèse ; M. L. E. Duguay.

*Du Diocèse de Nicolet*

Le T. R. M. L. V. Thibaudier, V. G., M. l'abbé J. A. Douville, supérieur du séminaire ; MM. V. Saint-Germain, A. Désilets, J. L. Tourigny, E. Gravel, T. Quinn, T. R. F. Théodule.

*Du Diocèse d'Ottawa*

R. P. Etienne de Clavette, secrétaire particulier de Son Excellence le Délégué Apostolique ; le T. R. P. Rouleau, prieur du couvent des Dominicains ; le T. R. P. Alexis, gardien du couvent des Capucins ; M. le chanoine Beauchamp.

*Du Diocèse de St-Boniface, Man.*

Révd M. J. Dufresne, curé de Lotrette, représentant de S. G. Mgr A. Langevin.

*Du clergé des Etats-Unis*

MM. C. D. Trotter, L. Laconture, J. M. Bastien, (Burlington) ; M. U. A. Bellerose, (Hartford) ; M. H. Milette, (Manchester) ; MM. E. Caron, J. B. Houle, J. G. Lavallée, (Providence) ; MM. N. Rainville, P. Trotter, W. Balthazard, John Hackett, J. P. O'Gara, (Springfield.)

*Du Diocèse de St-Hyacinthe*

MM. A. O'Donnell, J. R. Ouellette, F. X. Jeannotte, J. B. Dupuy, A. Dumesnil, L. H. Duhamel, C. A. Beaudry, P. Z. Decelles, M. Godard, chanoines titulaires ; MM. C. Saint-Georges, J. B. Michon, chanoines honoraires, du chapitre de la Cathédrale.

MM. F. X. I. Soly, J. B. Durocher, J. B. Chartier, I. Hardy, P. L. Paré, N. Gauthier, E. Springer, J. S. Taupier, G. J. Browne, F. X. Pratte, F. Z. Mondor, J. B. O. Guy, F. P. Côté, J. Jodoin, P. LaRoche, T. Boivin, H. Balthazard, V. Chartier, F. Coderre, F. Santenac, L. L. Dupré, I. Bessette, E. H. Guilbert, A. S. Dupuy, J. U. Charbonneau, F. X. Bertrand, J. C. Blanchard, J. Beaudry, J. M. Laflamme, J. D. Meunier, E. Lessard, A. Bouvier, A. St-Louis, M. Gill, O. Leduc, J. C. Bernard, A. T. Guertin, P. S. Gendron, E. A. Rivard, P. Boulay, J. Z. Vincent, S. D. R. Desnoyers, J. L. Beaugard, E. Filiatreault, J. C. Cormier, C. L. N. Angers, G. Gaudreau, J. Chaffers, C. Sicard, H. Massé, H. Nadeau, A. V. Roy, C. P. Choquette, J. A. Foisy, J. L. Marceolles, J. A. Lemieux, C. N. Leduc, J. A. Balthazard, E. H. Messier, J. B. Tétreau, G. C. Richard, J. O. Blanchard, P. A. St-Pierre, P. J. Cardin, J. L. Guertin, J. G. Roy, J. A. Archambault, G. E. Dion, P. M. A. Hogue, L. A. Senécal, N. Latraverse, J. A. Laurence, J. M. Cadieux, J. T. Barré, A. A. Robert, M. Beaugard, P. N. Bélanger, J. A. Benoit, L. T. Proulx, L. A. Dutilly, L. Pratte, J. A. Dubreuil, J. H. Beaudry, J. A. Bonin, A. F. Kéroack, P. E. Noisieux, R. Lamoureux, L. E. Cormier, J. P. Laberge, J. B. A. Allaire, H. Bergeron, P. M. J. Benoit, J. S. Caron, J. E. Létourneau, C. A. Guillet, L. J. H. Larivière, F. X. Boulais, E. Labonté, J. A. St-Amour, A. Vézina, Edm. Decelles, L. M. Létourneau, C. H. Tétreau, P. Hamel, P. A. Lafond, J. C. Lescault, A. M. Daoust, J. C. A. Loïselle, J. C. Guertin, J. I. Larose, F. Z. Decelles, H. Bélisle, A. A. Cormier, C. A. Perrault, J. E. E. Pelletier, E. Lemonde, N. Poirier, J. F. A. Halde, J. P. Laviolette, F. X. N. Tanguay, F. M. Gosselin, J. A. Séguin, L. Dorais, S. E. Messier, H. Lecours, P. A. Archambault, Eug. Moulin, F. Langelier, E. Chartier, L. Bédard, H. Phaneuf, O. Archambault, A. Godreau, N. Blanchet, C. L. Savoie, J. E. E. Laferrière, Elph Gervais, J. C. Cadoret.

MM. Louis Raymond, V. Lincourt, R. Guertin, E. Leblanc, ecclésiastiques.

Le T. R. P. C. Gonthier, O. P. ; RR. PP. C. Forest, C. S. V., A. Guy, J. A. Renaud, C. S. C., L. A. Rondot, O. P. ; les RR. FF. Dioscore, Philippe, Césidius, Marcellin.

Nous sommes forcés de remettre au prochain numéro, une partie du compte-rendu des Fêtes jubilaires.

*Changement Ecclésiastique*

Par décision de Sa Grandeur Mgr Moreau, M. l'abbé L. M. Létourneau, vicaire à Granby, est transféré au vicariat de St-Judes, et M. l'abbé J. W. Guillet, vicaire à St-Judes, est transféré au vicariat de Granby.

M. Alphonse Généreux, du Conseil Exécutif, vient d'être nommé secrétaire particulier de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté en remplacement de M. Delpit.

**Conseil de Ville**

18 Janvier 1901.

Présents : Son Honneur le Maire E. H. Richer, MM. les échevins S. T. Duclos, O. Brodeur, J. Chenette, D. Dumaine, J. N. Lemieux, P. Authier, Frs Gervais, J. B. Blanchet, et H. Gemme.

Le greffier donne la lecture du rapport du président des élections, M. O. Brodeur.

MM. Authier, Gervais, Blanchet, Gemme et Chenette, les élus, sont immédiatement assermentés par Son Honneur le Maire, à la charge d'échevins.

Les nouveaux conseillers prennent leurs sièges, et le Maire fait son discours d'inauguration.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Le rapport du travail des pompes, constatant qu'il a été dépensé 19,638, 19,480, et 19,480 livres de charbon, dans les trois dernières semaines, est déposé dans les archives avec celui de l'inspection du lait.

Les échevins autorisent le paiement des différents comptes qui leurs sont présentés, à l'exception de ceux qui ne sont pas approuvés.

Deux de ces derniers venant de la compagnie des Pouvoirs Hydrauliques sont mis de côté. Le premier demande le paiement d'une lampe incandescente qui a été brisée par un jeune homme ; le deuxième, le paiement du gaz consommé dans le mois de décembre, à l'Académie Girouard.

Le greffier informera la compagnie de réclamer le paiement de la lampe, du père de celui qui l'a brisée, et de présenter le second à la commission scolaire.

L'échevin Duclos, secondé par l'échevin Lemieux, propose que la résignation de M. J. A. Côté soit acceptée.

Le Conseil approuve cette motion à l'unanimité et nomme M. O. Brodeur président de l'élection que nécessitera cette résignation. La votation aura lieu chez M. Lamoureux qui a été choisi pour greffier.

La nomination du maire-suppléant et la formation des comités permanents sont renvoyées à la prochaine séance.

Comme les licences d'hôtels seront accordés vendredi prochain, le chef de police reçoit l'ordre de soumettre, au plus tôt possible, un rapport sur la tenue de ces établissements.

M. Chenette reçoit l'autorisation d'acheter encore de la pierre, au prix de \$6 la toise.

Son Honneur le Maire informe Conseil qu'il a rencontré l'Hon. M. Guoin, ministre des Travaux Publics de la province de Québec, au sujet du manège militaire.

Ce ministre lui a répondu que ce terrain ne serait point donné à la ville de St-Hyacinthe, mais que, comme le gouvernement de Québec avait quelque chose à demander au gouvernement fédéral, il se pourrait bien qu'il fut accordé pour la salle d'exercices militaires au gouvernement d'Ottawa, en retour des avantages que ce dernier donnerait à la législature provinciale.

Le Conseil s'ajourne au 25 du courant, à 7.30 hrs p. m.

*Nouveaux Sénateurs*

Ottawa. — MM. Robert Mackay, A. D. Wood, L. Jones, et Geo McHugh viennent d'être nommés sénateurs.

L'Hon. M. McHugh est nommé en remplacement de Sir Frank Smith ; l'Hon. M. Wood en remplacement de M. McInnes ; l'Hon. M. Jones en remplacement de M. Reesor, et l'Hon. M. MacKay en remplacement de M. O'Gilvie.

## En Ville

### Guerison obtenue

Une personne désire faire connaître qu'elle a été guérie par l'intercession de St-Antoine.

### La mort de la Reine

Mardi, à 2.50 hrs, la Compagnie du Télégraphe, du Pacifique, nous apprenait la douloureuse nouvelle de la mort de notre souveraine.

### Service anniversaire

Jeudi, le 24 courant, a eu lieu, à 6½ hrs, dans la chapelle des Sœurs du Précieux Sang, le service anniversaire de Mlle Julie Lavoie.

### A propos de barrières

M. Morison voudrait-il nous dire le nom de l'inventeur des barrières à St-Hyacinthe, et qui, le premier, a exigé des tolls pour les franchir ?

### Pour New-York

Mlle Anna Beaudry et Mlle Antoinette Côté, sont parties, lundi, pour New-York, où elles séjourneront quelques mois.

### Déménagement

Le Bureau de M. J. N. Lemieux est transporté de l'édifice, de la Banque des Cantons de l'Est à la St Hyacinthe Poultry Farm, quartier 5. Téléphone 162.

### Nouvelle société légale

M. J. B. Blanchet, avocat, vient de s'adjoindre M. Wilfrid Chicoine, jeune avocat, admis à la pratique du droit aux derniers examens.

### Organe libéral

Le fait que M. Morison prétend que *L'Union*, dont il est le gérant, (*general manager*) est l'organe du parti libéral, à St-Hyacinthe, est-il suffisant pour faire croire au public qu'il en est ainsi ?

### Nommé

M. Alphonse Robert, de cette ville, vient d'obtenir un emploi du gouvernement, comme conducteur de malle sur le train Montréal-Sherbrooke, sur la ligne du Canada-Pacifique.

### Glas funèbre

Par ordre de Sa Grandeur Mgr Moreau, toutes les cloches des églises et chapelles de la ville ont fait entendre à 10 hrs a. m., mercredi, leurs glas funèbres, à l'occasion de la mort de notre regretté souverain.

### Site Convenable

M. Morrison voudrait-il nous donner son opinion à propos d'un site convenable pour le *Drill Shed* et pourrait-il suggérer, par exemple, certain terrain, au delà du chemin de fer du Grand Tronc, dans le voisinage de l'ancien cimetière ?

### Beurrerie

Est-il à la connaissance de M. Morison qu'il est question d'établir une Beurrerie dans le quartier No 5, dans le voisinage du poulailler de M. Lemieux et croit-il qu'il serait de son devoir, comme journaliste, d'attirer l'attention des quatre autres quartiers de la ville contre cette intrusion ?

### M. Gérin-Lajoie

Nous apprenons, de Paris, que M. le docteur M. T. Gérin-Lajoie vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur. La nomination de notre distingué compatriote n'est pas encore parue à l'Officiel, mais il a reçu avis que le Président de la République française, sur la proposition du ministre des Affaires Étrangères, avait signé le décret le nommant chevalier.

### A mi-mat

Les drapeaux sont à mi-mat sur les édifices publics et religieux de la ville, à l'occasion de la mort de notre Souveraine.

### Services rendus

M. Morison pourrait-il nous dire quels sont les services politiques qu'il a rendus à la cause libérale et pour lesquels il n'a pas reçu récompense, et nous donner en chiffres le montant d'argent qu'il a dépensé pour ces fins ?

### Télégramme de condoléances

A la réception, à St-Hyacinthe, de la nouvelle du décès de notre Auguste Souveraine, la Reine Victoria, Son Honneur le maire E. H. Richer a envoyé à Son Excellence Lord Minto, gouverneur-général du Canada, le télégramme suivant :

" La Cité de St-Hyacinthe prend une large part au deuil général dans tout l'Empire Britannique et prie votre Excellence de transmettre à la famille royale ses plus sincères sympathies."

### Drill Shed

Est-il à la connaissance de M. Morison, *General Manager de L'Union* que l'inspecteur du gouvernement a visité les sites suivants pour la Construction d'un *Drill Shed*, savoir : l'ancienne tannerie Côté, le terrain du Marché à Foin, (propriété de la Ville) le terrain de Mme Burke, un terrain dans le quartier No 5 et le terrain du gouvernement en arrière du palais de justice, lequel terrain, dans son opinion est le meilleur site ?

### Les Turcos

Très gentille, la petite fête militaire donnée jeudi de la semaine dernière, dans la salle des Bazaars, par les Petits Zouaves de Notre-Dame.

La musique suave fournie par l'orchestre de la Société Philharmonique, les évolutions du Peloton de Zouaves, commandés par l'inspecteur Brier, les leçons d'escrime du Professeur Barrier et de son élève, M. Brodeur, ont été fort goûtés du public qui assistait en grand nombre à cette séance.

Mlle Eva St-Germain et M. H. A. Beauregard, que St-Hyacinthe est toujours heureux d'entendre, ont eu les honneurs du rappel.

Mais le clou de la soirée a été la conférence du Révd Père Rondot. Le savant conférencier, après avoir expliqué le but de l'organisation de ce nouveau corps militaire, fit comprendre l'importance qu'il y a à former les jeunes gens, de bonne heure, à l'obéissance et à la discipline, si on veut en faire de bons citoyens.

Le Révd Père, dont le dévouement sans bornes est bien connu, nous ménage, croyons-nous, dans un avenir prochain, une autre jolie soirée, où nos petits zouaves figurent cette fois, non seulement dans des exercices à la carabine, mais dans un drame militaire.

Nous applaudissons à cette idée et sommes certains que le public saura l'apprécier en lui donnant tout son encouragement.

### MEROI

Les Dames de la Présensation, avec cette exquise délicatesse de sentiments qui les distingue, ont voulu que l'écho des fêtes jubilaires de notre vénérable Evêque parvint jusqu'à leurs filles d'autrefois, de toujours, dirai-je mieux.

Les Dames et Demoiselles, anciennes élèves de cette maison, étaient invitées, vendredi dernier, à une répétition de la séance du 17 courant. Heureuses, elles répondirent avec empressement au sympathique et bienveillant appel.

Au son d'une douce et délicieuse musique, on nous introduisit dans

une enceinte aux splendides décors. Il n'est pas possible de décrire le spectacle féérique, qui fascine nos regards ; une intense poésie se détache de tout cet ensemble.

Une gracieuse jeune fille s'avance pour souhaiter la bienvenue aux aînées ; elle nous dit, sous les formes les plus aimables, que le temps n'a rien changé aux sentiments de nos Mères. Sa voix se fait chaude et sympathique pour nous assurer que toujours notre souvenir vit ici. Tous les cœurs sont émus et de tous s'exhale un reconnaissant merci.

Le rideau se lève ; nous allons d'enchantement en enchantement, on se croirait au pays des rêves, il nous semble entendre autour de nous des frémissements d'ailes, et de fait ce sont bien des voix d'anges qui sont venues tour à tour chanter et les gloires et les œuvres du vénérable jubilaire.

Pour les douces émotions de cette heure bénie, pour les chères redevances, merci.

UNE ANCIENNE ÉLÈVE.

## AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

ST-CHARLES.—M. F. A. Barbeau, propriétaire du Park Hôtel, de St-Paul, Minn., était à St-Charles, ces jours derniers. Il a passé une partie de la vacance de Noël avec ses trois jeunes filles qui sont au couvent de la Congrégation, L'Assomption.

M. Barbeau repartait, vendredi, pour retourner à St-Paul.

Mlle Georgianna Moller, dont les parents demeurent à Haverhill, Mass., qui suit les cours à l'Académie de Lorette, a passé la petite vacance chez son oncle, M. N. Gervais.

—Le terrain sur lequel eut lieu le combat de 1837, entre les Anglais et les Canadiens, vient d'être vendu par M. Rémy, à son frère R. Rémy, pour la somme de \$2,000.

—MM. Horm. Rémy et J. B. Lapierre ont été élus, conseillers, le 10 du courant, en remplacement de MM. Alph. Lussier et L. Denis.

ST-GERMAIN DE GRANTHAM.—La soirée, donnée dimanche, le 13, sous le patronage de M. le curé, a eu un succès complet. Le programme a été exécuté avec tout l'entrain désirable. Aussi, les personnes qui ont fait les frais de cette charmante soirée ont-elles été chaleureusement applaudies. La salle était bien remplie et un grand nombre d'étrangers s'y étaient rendus, entr'autres, le Révd M. Quinn, curé de Drummondville, M. le curé Landry, de Wickham, les Révds MM. Rainville et Lavallée, des Etats-Unis et plusieurs autres membres du clergé. Les organisatrices de cette jolie séance méritent les félicitations de tous.

STE-HÉLÈNE.—Le vent est aux transactions dans notre entreprenante paroisse et, vraiment, Ste-Hélène, fait parler d'elle par le temps qui court. Au moins, est-ce toujours en bien ? Ce serait certes à désirer. Les entrepreneurs des alentours nous font visites sur visites avec l'espoir légitime de marier leurs intérêts avec les nôtres ! Mais comme l'on est jeune, l'on est point pressé et c'est à qui ferait le meilleur contrat pour bâtir la plus jolie église de campagne avec le moins de frais possible.

J'aurai le plaisir de vous annoncer bientôt qui sera l'heureux concurrent ; c'est qu'il aura promis d'y mettre tout son talent à faire bon et bien puis, son cœur, pour créer des merveilles afin de rendre cette demeure en tout point digne de Celui qui l'habitera.

—Mais, revenons aux transactions mentionnées. M. Z. Sawyer a vendu sa maison à M. Moise-Jodoin

et il doit en acheter une autre sous peu. M. Pierre Paquin, pour cause de maladie offre en vente son établissement. C'est un lieu propice pour un magasin de campagne.

—M. Ledoux s'est rendu acquéreur de la propriété Rainville.

—M. A. Sicard vient d'acheter la jolie résidence de M. Bérard ; il y installera ses vieux parents.

—M. U. Beaunoyer est à mettre la dernière main aux peintures de la station. Sous l'habile direction de M. Alphonse Séguin, on a fait, du salon, un appartement fort chic par la délicatesse des peintures.

GUSTAVE.

### Incendies terribles

Montréal, 23 — Il n'y a que quelques jours encore, le feu dévorait l'établissement de Thos, May & Co, l'un des magasins les plus importants de cette ville, causant des dommages pour plus de \$500,000 et voici que dans la nuit de mercredi à jeudi, l'édifice, on peut dire le plus important de la métropole, le *Board of Trade*, vient d'être complètement détruit.

Le feu originé, au magasin de gros de Saxe Bros, se communiquait malgré les efforts des pompiers à la bâtisse du Board of Trade et des maisons de commerce qui avoisinent cette immense bâtisse.

Les pertes sont évaluées à plusieurs millions de piastres.

Cet incendie va causer un embarras considérable dans le commerce. Cet édifice était occupé par des centaines de bureaux d'hommes d'affaires dans la finance et presque toutes les lignes de commerce.

### Le Serment du Roi

Voici comment l'on a procédé en faisant prêter le serment au nouveau Roi :

Le sermon étant terminée, et la déclaration du roi étant signée en présence des deux chambres, l'archevêque de Cantorbéry s'avança vers le prince de Galles, et arrivé en face de lui, il resta debout et dit : " Votre Majesté veut-elle prêter le serment ? "

Le prince de Galles répondit : " Je le veux. "

L'Archevêque.— Promettez-vous solennellement et jurez-vous de gouverner les peuples du Royaume Uni de l'Angleterre et de l'Irlande et de toutes les possessions qui en dépendent, suivant les décrets du parlement et selon les lois et coutumes ?

Le prince de Galles.— Je le promets solennellement."

L'Archevêque.— Dans les jugements que vous porterez, respecterez-vous les lois et la justice ?

Le prince de Galles.— Je les respecterai.

L'Archevêque.— Vous efforcerez-vous de maintenir les lois divines, la profession de l'évangile et la religion protestante réformée telle qu'établie par la loi ? Maintiendrez-vous et préserverez-vous l'inviolabilité de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, sa doctrine, ses lois, sa discipline et son gouvernement tels qu'établis en Angleterre et en Irlande et dans tous les pays qui en dépendent ? Veillerez-vous sur les évêques et le clergé d'Angleterre et d'Irlande et sur les églises soumises à leurs soins et sur les privilèges qui leur appartiennent suivant la loi ?

Le prince de Galles.— Je promets de faire toutes ces choses.

Le prince de Galles se leva alors assisté de son grand chambellan, l'épée de l'Etat est portée devant lui et le Roi se rend au pied de l'autel où il s'agenouilla sur un coussin placé sur les degrés, et posant la main droite sur le grand évangile, soutenu par l'archevêque,

il prononça le serment du couronnement, disant :

" Ce que je viens de jurer, je le ferai. Que Dieu me vienne en aide."

Alors, il baisa le livre, et de sa propre main signa la formule du serment qui lui est présentée par le grand chambellan sur un plateau d'argent, venant de la trésorerie de l'Etat.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées : " Soumission pour quai à "Boulardarie Centre," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 15 février 1901, inclusivement, pour la construction d'un quai public à Boulardarie Centre, comté de Victoria, province de la Nouvelle Ecosse, suivant les plans et spécifications pouvant être vus aux bureaux de C. E. W. Dodwell, Ecr., ingénieur résident, Halifax N. E. ; E. G. Millidge, Ecr., ingénieur résident, Antigonish, N.E., sur demande, au maître de poste de " Boulardarie Centre," N.E., et au Département des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées de la signature actuelle des soumissionnaires, aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics, pour six cents piastres (\$600.00). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOS. R. ROY,

Secrétaire suppléant.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 17 janvier 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a été autorisée par le Ministère.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription " Soumission pour prolongement du Quai de l'Élévateur, à Depot Harbour, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 22 février 1901, pour la construction d'un prolongement au quai de l'Élévateur, à Depot Harbour, district de Muskoka, Ontario.

Les plans et devis pourront être vus et l'on peut obtenir des formules de soumissions au Ministère des Travaux Publics, Ottawa ; au bureau de M. H. A. Gray, ingénieur résident, bâtisse de la "Confederation Life," Toronto ; au bureau de l'Ingénieur Résident, chambre No 411, Bâtisse du " Merchants Bank," rue Saint-Jacques, Montréal ; au bureau de M. Ph. Béland, commis des Travaux Publics, bureau de poste, Québec ; et au bureau du maître de poste de Parry Sound, Ont.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements qui seront passés par le Gouverneur Général en Conseil, concernant l'accommodement, le traitement médical et la protection sanitaire pour les travailleurs employés sur l'ouvrage.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de vingt-cinq mille piastres (\$25,000), et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

JOS. R. ROY,

Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 22 janvier 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère. 21

### A VENDRE

1° Une magnifique terre de 3 x 30 arpents avec un beau verger d'environ 900 à 1000 pommiers ;

2° Une place d'affaires pour le commerce de bois, charbon, grains, foin etc, avec un grand terrain bâti d'un hôtel, maison, hangars, et autres bâtisses, ainsi qu'un quai ;

3° Une belle résidence privée avec grand terrain, le tout situé à la Station de St-Hilaire, près de la Rivière Richelieu.

Communications faciles par le G. T. R. et la navigation.

Conditions très avantageuses en s'adressant à

MME PIERRE PRÉFONTAINE,

St-Hilaire, Station.

Comté de Rouville.

## FEUILLETON

## COURAGEUSE

IX

Le train entrant dans la gare de R... il s'arrêta.

La première, une jeune fille en deuil, frêle, agitée, descendit précipitamment. C'était Hélène. Adroitement elle se faufila entre les voyageurs, très nombreux à cette heure de départs et d'arrivées. Les traits cachés sous un voile épais, elle s'avança d'un pas décidé, frôlant, au passage, les vendeurs de journaux qui, ardents au lucre criaient à tue-tête :

—Affaire Mausort !

La jeune fille traversa la gare et se jeta dans un fiacre :

—Rue de la Charité, 32, dit-elle au cocher.

On partit sur le champ. Instinctivement Hélène s'enfonça dans l'angle de la voiture, évitant le regard des passants qui, d'ailleurs, ne songeaient pas à elle, affairés ou indifférents.

On arriva à l'adresse indiquée. On sonna, la porte s'ouvrit.

—Mlle Mausort ! s'écria la servante au comble de la surprise, quand Hélène se fut nommée.

—M. le docteur Dalton est-il chez lui ? demanda la jeune fille.

—Oui, mademoiselle, répondit la servante.

M. Dalton parut.

—Vous ici, Hélène ! dit-il avec étonnement.

—Oui, docteur, répondit la jeune fille, d'un ton assuré. Un journal m'a révélé le mot de l'énigme cruelle, mon oncle m'a tout appris. Je ne pouvais rester à Lacharmille, je voulais revoir mon père. M. Forbilan s'opposant à mon départ, je suis partie malgré lui. Vous ne me refuserez pas l'hospitalité.

—Au contraire, je vous l'offre de grand cœur.

Hélène pressa la main du docteur. Celui-ci, ébahi, regardait la jeune fille. Ce n'était déjà plus la pensionnaire timide ; le malheur avait formé rapidement ce caractère dont la bonté native se doublait maintenant d'énergie.

Elle enveloppa le médecin d'un regard fiévreux :

—Je veux revoir mon père, aujourd'hui, sur le champ. Menez-moi près de lui, docteur, je vous en supplie.

—Je ne sais si cela est possible, nous essaierons, répondit le docteur embarrassé.

Mme Dalton entra et témoigna à la jeune fille une compassion profonde. Elle joignit sa prière à celle d'Hélène, pressant son mari de tenter d'obtenir l'autorisation d'une entrevue si naturelle et si désirée. De bonne grâce, M. Dalton s'exécuta. Quelques heures après, Hélène était autorisée à voir son père le lendemain matin.

La crainte et l'espoir se partageaient sa nuit. Dans la veille ou le rêve, des pensées folles succédèrent à des pensées presque joyeuses : elle allait revoir son père ! Mais comment ? Hélène avait lu des romans de condamnés ou de prisonniers qu'on lui avait montrés expirant de faim et de misère dans quelque oubliette, ou quelque vieille tour abandonnée. Elle se souvenait de ces pâles captifs, gémissant dans l'horreur des cachots, n'ayant pour couche qu'un peu de paille humide ; elle se souvenait de ces hommes torturés, les mains chargées d'entraves, livrés à d'odieuses supplices jusqu'à l'aveu de leur faute. Elle se demandait si son père, comme l'accusé de tel roman, avouerait un crime qu'il n'avait pas commis, pour échapper à la souffrance.

Le matin, elle interrogea le docteur Dalton. Toutes ces choses se passaient autrefois, dit-il, quand la civilisation était moins avancée, aujourd'hui on a des procédés plus humains.

La jeune fille, accompagnée du médecin, prit tristement le chemin de la prison. Un frisson de peur la secoua, quand elle traversa le couloir sombre, rempli d'un sinistre silence dans lequel son imagination excitée crut entendre un bruit de chaînes et des sanglots. Mais l'impression fut courte ; déjà la courageuse enfant avait dompté cette crainte puérole, elle marchait d'un pas ferme, et était en pleine possession de sa volonté, quand elle se trouva en présence de son père.

Ce fut une scène émouvante. M. Mausort ouvrit ses bras, sa fille s'y précipita, éperdue. Elle sanglotait.

—Hélène ! s'écria le malheureux pleurant aussi, laissant rouler sur sa joue pâlie, ces larmes d'homme qu'on ne voit jamais sans émotion profonde, parce qu'elles n'apparaissent qu'au milieu des douleurs poignantes.

—Oh ! continua-t-il, d'une voix tremblante, je suis heureux de te revoir... Regarde ton père... bien en face... tu l'aimes toujours, n'est-ce pas ? Ne crains rien, il n'est pas coupable !

—Vous me diriez le contraire que je ne le croirais pas, répondit-elle avec élan.

—Oh ! merci pour cette bonne parole. Ta mère, avant de mourir, a parlé comme toi. Cela me console et m'encourage dans mon malheur. Que Dieu nous vienne en aide et mon innocence sera reconnue. J'ai confiance, et je prie. J'étudie aussi mon affaire, j'ai donné de longues notes et des renseignements détaillés à mon avocat, M. Lagardière. Il a tout examiné consciencieusement. Il ne doute pas de l'issue favorable du procès, et compte obtenir mon acquittement.

—Quel bonheur ! s'écria Hélène, se jetant de nouveau au cou de son père, et lui parlant d'une voix pénétrante.

Elle était forte, maintenant qu'elle l'avait revu ! Ses larmes avaient cessé, car il fallait l'encourager et le soutenir. Elle trouva, dans son cœur d'enfant, des accents d'une tendresse extrême, elle trouva des mots profonds qui allaient droit au but et réhabilitaient. L'infortuné était ému et surpris tour à tour ; il contemplait sa fille : ce n'était plus la même âme dans ce corps resté frêle. En peu de temps Hélène s'était transformée, et, dans son malheur, il sentait déjà en elle plus qu'une consolation : un appui. Il la traita alors non plus seulement avec l'affection d'un père, mais avec la confiance que l'on accorde à un sage ami.

—Ma chère enfant, dit-il, je ne me fais pas illusion, cependant. Les apparences, dans une certaine mesure, me sont défavorables. Mes affaires allaient mal, la faillite était prochaine. Je ne vous en ai pas parlé, vous étiez trop jeune, et d'ailleurs j'espérais encore prévenir le désastre et réparer les échecs dus à la malchance.

Hélène regardait fixement son père. Cette déclaration ne parut pas l'émouvoir.

—Oh ! s'écria-t-il avec amertume, presque avec désespoir, je suis la victime d'un homme que je croyais foncièrement honnête, en qui j'ai eu une trop aveugle confiance. Car, c'est lui le coupable, lui seul. En effet, lui seul a pu soustraire les valeurs, lui seul a pu faire les faux. Il a profité de mon absence, et, pendant que j'étais retenu au chevet de votre mère, il a commis un vol audacieux... Il a commis un crime abominable... Il m'a perdu, enfin.

—Qui était ce Lerat ? demanda Hélène.

—L'un de mes employés, que j'estimais hautement pour ses longs et loyaux services.

—Je ne le connais pas, dit-elle.

—Il est venu parfois à Plairival. C'est à lui que j'avais remis les traites parmi lesquelles il en a gâté de fausses. Quant à la disparition des valeurs, elle ne peut s'expliquer autrement que par son infidélité. Le doute n'est donc pas possible. Ah ! pourquoi ai-je été si aveugle, si confiant ! Il est trop tard maintenant ; je n'ai aucune preuve pour faire condamner Lerat et la certitude de sa culpabilité ne peut me servir en justice.

Le père de Lerat passait pour un très honnête homme.

Son fils n'avait jamais donné lieu de se défier de lui, depuis son entrée à la banque.

M. Mausort s'arrêta un instant, songeur. Puis, regardant sa fille, les pupilles dilatées, il dit d'une voix creuse :

—Et pourtant c'est un dilemme : ou bien Lerat est coupable, ou bien il ne l'est pas ; or, s'il ne l'est pas, c'est moi qui le suis... Du moins devant la justice humaine.

Il soupira.

—Enfin, du courage, Dieu est là et déjoue parfois les ruses les plus machiavéliques.

L'heure s'avavançait. Il fallut se séparer.

D'un ton indigné, véhément, M. Mausort protesta de nouveau de son innocence, comme s'il eût craint de laisser l'ombre d'un doute dans l'esprit de sa fille. Mais celle-ci le couvrait de baisers et de larmes, exprimant l'espoir qu'il lui serait bientôt rendu.

M. Mausort interrogea Hélène sur la façon dont elle était traitée à Lacharmille. Par délicatesse craignant d'augmenter le chagrin de son père, elle répondit qu'elle n'avait pas à se plaindre. Elle lui raconta sa fuite, et lui fit part de la lettre qu'elle avait préparée, d'avance, pour rassurer son oncle. M. Mausort ne put s'empêcher de sourire. Il vit le docteur Dalton et le remercia. Il fut convenu qu'Hélène resterait rue de la Charité au moins pendant la durée du procès. M. Mausort écrivait, le soir même, dans ce sens, à M. Forbilan.

Cette entrevue consola M. Mausort, et le réconcilia avec la vie. Sa fille en emporta une impression non moins heureuse. Elle exprima sa reconnaissance à M. Dalton. Maintenant elle attendait l'avenir avec confiance. Le docteur était moins optimiste. Certes, il ne doutait nullement de l'innocence de son ami, mais les moyens de défense lui semblaient manquer de vigueur. Toutefois, il dissimula pour ne pas troubler brutalement l'espoir de la jeune fille.

En entrant chez M. Dalton, on trouva Georges, le valet de chambre de M. Forbilan. Il venait directement de Lacharmille, envoyé par le vieillard. En apprenant le malheur de Mlle Hélène, il n'avait pu retenir ses larmes. C'était un garçon de cœur, très attaché à la famille Forbilan qu'il servait depuis de nombreuses années ; il était intelligent et partageait la grande sympathie que tout le personnel de Lacharmille avait vouée à Mlle Mausort.

L'oncle d'Hélène, en constatant la fuite de sa nièce, avait aussitôt deviné la direction que la jeune fille avait prise, et même le toit sous lequel elle s'était réfugiée. Il faisait prier M. Dalton de voir M. Mausort. Si, comme il le supposait, tel était également l'avis de son beaufrère, la jeune fille ne reviendrait à Lacharmille qu'après le verdict rendu, s'il y avait lieu. M. Dalton répondit que cette proposition était conforme à la décision prise par M. Mausort.

Le docteur habitait une maison

très confortable. Sa femme mit à la disposition d'Hélène un élégant appartement. La jeune fille se sentit plus forte, auprès des amis de son père, dans ce milieu sympathique. Mme Dalton était, pour elle, pleine de prévenance. Comme beaucoup de praticiens, le médecin avait puisé dans l'habitude du dévouement et l'étude approfondie de l'humanité souffrante, une compassion profonde. Certes, il n'avait pas cette sensibilité maladroite, vaine, stérile, dont certains font parade, oubliant qu'elle a souvent sa source dans l'égoïsme et la pusillanité. Sa sensibilité, à lui, résidait dans le cœur et non dans les nerfs ; elle se traduisait par des actes et non par des paroles ; il ne se bornait pas à s'apitoyer sur les maux d'autrui, il cherchait à les soulager, à les guérir. Aussi Hélène trouva, dans cet homme généreux, un ami, un soutien, un consolateur.

Le docteur proposa à Hélène de la conduire chez Me Lagardière, l'avocat de M. Mausort. La jeune fille accepta avec empressement, heureuse de voir le généreux défenseur de son père, de l'entendre, peut-être, prononcer quelque parole reconfortante.

Me Lagardière était, incontestablement, le premier avocat du barreau de Q... Il jouissait, ailleurs aussi, d'une grande notoriété. D'autres peut-être étaient plus en vue, ayant cherché dans la politique une réputation facile et tapageuse. Me Lagardière ne devait la sienne qu'à son talent et à sa réelle valeur. C'était, dans la vie et les relations, un homme modeste, bienveillant, s'effaçant même volontiers. Mais à la barre, il se transfigurait. Ses yeux noirs, profonds, veloutés, s'allumaient soudain, et lançaient des éclairs. Sa voix, claire, admirablement timbrée, avait des notes tour à tour douces et sonores, mais toujours parfaitement harmonieuses. Il procédait par contraste quelquefois. Le plus souvent il s'élevait par degrés, lentement, s'échauffant peu à peu, s'emparant doucement de son auditoire, l'emportant dans les plus hautes sphères, par la force magique de son éloquence. C'était en même temps un jurisconsulte éminent.

Le grand avocat reçut la fille de son client avec une bonté presque paternelle, et lui adressa des paroles qui ravivèrent son courage. Enhardie, elle confia à Me Lagardière ses pensées et ses impressions, lui demandant avec une naïveté qui fit sourire l'homme de loi :

—Peut-on douter, monsieur, de la culpabilité de Lerat ?...

—Oui, sans doute, mademoiselle, répondit-il, car nous n'avons pas de preuves. Mais peut-être en trouverons-nous. J'en doute, cependant ; les recherches les plus minutieuses n'ont amené aucun résultat. Mais, parfois, il suffit d'une circonstance imprévue pour provoquer un incident, une dénonciation, que sais-je ! D'ailleurs, nous plaiderons, et je vous promets de ne rien négliger pour obtenir l'acquiescement de votre père...

Hélène remercia Me Lagardière dont elle ne pouvait détacher ses yeux. C'était un homme aimable, plein de franchise et de cordialité. Son grand front chauve donnait plus de caractère aux traits de son visage rempli d'intelligence.

En route pour retourner rue de la Charité, M. Dalton indiqua du doigt, à Hélène, un homme qui, d'un pas léger, suivait le trottoir.

—C'est Lerat, dit-il à voix basse. La jeune fille sursauta.

—C'est lui ? dit-elle, étonnée.

—C'est lui...  
—Un frisson la secoua ; pour la première fois de sa vie une pensée de haine traversa son esprit ; son âme pure de jeune fille, si ouverte à l'affection, éprouva ce sentiment

étrange qui provoque le dégoût et l'horreur. Toujours elle avait voulu du bien à tout le monde, et pourtant elle souhaita du mal à cet homme.

Lerat n'avait, extérieurement, rien de remarquable ; c'était une figure vulgaire, sans nul trait caractéristique. Chose étrange, Hélène lui trouva une face patibulaire, un air mauvais et faux.

On n'avait rien découvert à sa charge, il jouissait d'une entière liberté.

(A continuer)

## PALPITATION de CŒUR

UNE DAME DE QUÉBEC SOULAGÉE DE GRANDES SOUFFRANCES

Elle avait essayé plusieurs remèdes sans succès, mais elle trouva heureusement une guérison en employant les Pilules Roses du Dr Williams.

Il y a peu d'affections qui soient aussi terribles que la maladie de cœur. Vivre dans la torture et l'attente de la mort constante, la perspective de quitter la terre soudainement, sans prononcer un mot, c'est pour la plupart des gens, un spectacle plus triste à contempler que la plus sérieuse maladie de langueur. La plus légère exitation fait souffrir et met en danger ces personnes.

Pendant plusieurs années, Mme Gravel, épouse de P. H. A. Gravel, contremaitre à la manufacture de cigares Barry, faubourg St-Jean, Québec, souffrait de cette façon, mais grâce aux Pilules Roses du Dr Williams, elle jouit encore d'une bonne santé. Mme Gravel dit :

"Ma santé, en général, était mauvaise depuis plusieurs années, j'avais très peu d'appétit, la moindre chose me fatiguait, mais c'étaient des douleurs aiguës et de violentes palpitations de cœur qui m'alarmaient le plus. J'essayai plusieurs remèdes je fus sous les soins de nombre de médecins, mais en vain. Finalement je devins si misérable que j'étais incapable de faire aucun travail de ménage, et j'étais souvent obligée de m'aliter. Sur la suggestion d'une de mes amies, je résolus d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris quelques boîtes, je commençai à recouvrer une nouvelle force et une nouvelle vigueur. Mes douleurs au cœur étaient moins fréquentes et moins aiguës, et ma santé s'améliorait sous tous rapports. Je continuai à faire usage des pilules jusqu'à ce que j'en eusse pris huit boîtes, alors que je recouvrai complètement ma santé. J'ai pris de l'embonpoint ; j'ai bon appétit et je puis faire tous mes travaux du ménage sans ressentir les terribles fatigues auxquelles j'étais sujette auparavant. Je suis très reconnaissante envers les Pilules Roses du Dr Williams, car elles ont réellement soulagé mes souffrances, et j'espère que d'autres essaieront, comme moi, ce merveilleux remède."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en allant à la racine de la maladie. Elles renouvellent et enrichissent le sang et fortifient les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Evitez les imitations et voyez à ce que chaque boîte que vous achetez soit mise dans une enveloppe portant au long la marque de fabrique Dr Williams Pink Pills for Pale People. Si votre marchand n'en tient pas, elles vous seront envoyées franco, par la poste à 50cts la boîte, ou six boîtes pour \$2,50 en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

## MARIAGE

A St-Charles, le 9 courant, M. T. Galipeau, de St-Hilaire, conduisait à l'autel Mlle Arzelle Jarret de St-Charles.



La Reine est morte

Mardi dernier, le 22 du courant, le télégraphe annonçait au monde entier la mort de Victoria Ière, Reine d'Angleterre et d'Irlande, et Impératrice des Indes.

Elle a rendu le dernier soupir, à 6.55 hrs du soir, au château d'Osborne où étaient réunis les principaux membres de la famille royale.

Cette triste nouvelle a impressionné tous les peuples et jeté l'Empire Britannique dans un deuil profond.

Des messages de condoléances adressés à la famille éplorée, par les gouvernements des deux continents, ont montré la considération universelle dont jouissait cette femme qui a présidé pendant 63 ans à la destinée du plus vaste empire et qui l'a élevé à son plus haut niveau de grandeur.

Ses vertus lui ont attiré un des plus longs règnes qui se soient vus en Angleterre.

La reine Victoria a été un modèle d'épouse affectueuse, de mère dévouée et de sage souveraine.

Sa tolérance, sa modération, son amour de la paix lui ont valu l'affection de tous ses sujets que les croyances religieuses ou les partis politiques divisaient si profondément.

C'est avec une vive douleur que le Canada a appris la nouvelle de sa mort.

Sur le Canada français, elle a répandu un épais voile de tristesse.

Les cloches de nos églises et de nos chapelles ont pleuré ce triste événement. Tous, nous avions une profonde vénération pour cette femme sous le gouvernement de laquelle nous avons obtenu les libertés dont nous jouissons aujourd'hui.

Le souverain de l'Empire Britannique est maintenant le prince Albert Edouard, fils de la reine défunte. Nous faisons des vœux pour que notre nouveau roi, Edouard VII, suive la sage politique de sa mère.

C'est par cette politique que l'Angleterre a atteint l'apogée de sa gloire; ce n'est que par elle qu'elle pourra s'y maintenir.

VICTORIA, Ière (Alexandrine) reine d'Angleterre, est née à Londres, le 24 mai 1819. Fille d'Edouard duc de Kent, et de Louise-Victoria, princesse de Saxe-Cobourg, elle devint, à la mort de son père, dont elle était la fille unique, l'héritière du trône d'Angleterre, qu'occupait son oncle Guillaume IV. La duchesse de Northumberland fut chargée de diriger l'éducation de la jeune princesse, qui outre les sciences naturelles et l'histoire, apprit divers arts d'agrément. Lorsqu'elle fut devenue jeune fille, Guillaume IV désigna lord Melbourne pour

l'initier au mécanisme de la constitution anglaise, et ce ministre libéral acquit un grand ascendant sur son esprit.

Le 20 juin 1837, Victoria succéda à son oncle, qui venait de mourir, et le 28 juin elle fut solennellement couronnée à Westminster.

En ouvrant le parlement, le 20 novembre suivant, la reine maintint au pouvoir le ministère whig, présidé par Melbourne, et manifesta son intention de gouverner d'après les idées libérales.

La reine a publié, sous le titre de Méditations sur la mort et l'éternité (1863), des fragments trouvés dans les papiers du prince Albert; elle a fait paraître : Feuilles du journal de notre vie, dans les montagnes d'Ecosse (1869).

En 1887, la reine célébra le cinquantième de son avènement au trône, avec un éclat qui ne fut surpassé que par les fêtes du jubilé de diamant, en 1897.

Mais de nouveaux malheurs ne tardèrent pas à troubler le souvenir de ces grandes réjouissances. Le duc de Clarence, fils aîné du prince de Galles, et par suite l'héritier présomptif du trône, tomba malade. En deux jours, la maladie fit des progrès rapides et bientôt son état devint désespéré, et le 14 janvier 1892, il expirait. La reine ressentit très vivement la mort de son petit-fils.

Le dernier chagrin éprouvé par la reine fut causé par la mort de son gendre, le prince Henri de Battenberg, époux de la princesse Béatrice, la plus jeune de la famille royale.

En 1899, son gouvernement entra en guerre avec le Transvaal et la république d'Orange. Les pertes énormes éprouvées par ses sujets sont pour beaucoup dans la maladie qui l'a conduite au tombeau.

UN REGNE GLORIEUX

Le règne de la reine Victoria entre dans l'histoire avec tout l'éclat et les apanages d'un règne exceptionnellement long et glorieux et, devant le monde consterné par le deuil royal, se dressent en ce moment soixante et quelques années de haute direction politique, de conquêtes libérales, d'expansion commerciale, de développements inouïs.

Ça été la bonne fortune de Sa Majesté de s'entourer d'hommes d'Etat de premier ordre pour diriger les affaires publiques et on sent pâlir les temps de George III, quand traçant la nomenclature des principaux collaborateurs de la reine, on trouve des noms imposants comme ceux de Sir Robert Peel, de lord Aberdeen, de lord John Russell, de lord Palmerston, de Disraeli et de Gladstone.

Les débuts du règne de Victoria furent marqués par la grande et

merveilleuse agitation de Cobden et de Bright contre les Corn Laws et par la conquête de la liberté commerciale la plus absolue.

Sous son sceptre, les libertés électorales partiellement conquises par les splendides luttes parlementaires du Reform Bill furent étendues pour le plus grand bien du peuple; l'instruction publique fit des pas de géant et domine aujourd'hui, dans la régie interne, tous les problèmes qui s'offrent à l'attention des ministères anglais; l'activité industrielle et commerciale a pris un tel essor que la Grande-Bretagne a des comptoirs dans toutes les parties du monde et commande aux mers par sa marine marchande; les principales colonies anglaises, pourvues d'institutions politiques larges et libérales, se sont fédérées de façon à élever dans l'Empire deux Confédérations vigoureuses et extrêmement intéressantes par leur progrès, leur développement et leur avenir.

Le règne de Victoria a été pour l'Angleterre un règne de paix intérieure, de progrès incalculables, d'évolutions et de consolidation nationales.

Songez donc que, en 1837, la nouvelle de la mort de Guillaume IV et l'avènement de Victoria pris 41 jours avant d'atteindre le Canada tandis que, mardi, le pénible événement nous était connu quelques minutes après s'être produit.

C'est que les communications entre les continents sont aujourd'hui presque instantanées, c'est que l'Angleterre est reliée à l'univers par les câbles, par l'électricité, de même que la vapeur porte partout son drapeau, son influence, son esprit civilisateur.

Ce rapprochement entre le fait de 1837 et celui de 1901 donne la mesure de l'enjambée du progrès britannique depuis 60 ans.

Quant à l'évolution et à la consolidation nationales, on en trouve la manifestation dans les imprenables remparts parlementaires, dans la suprématie matutine, dans l'énorme expansion commerciale, dans l'épanouissement des libertés dont la Grande-Bretagne est si fière aujourd'hui.

La reine Victoria avait rêvé de finir un si beau règne dans la paix. C'était un beau rêve de femme et de reine, un rêve humain, un rêve patriotique.

La gloire de soixante années de sceptre méritait bien qu'on épargnât à ses vieux ans l'horreur du sang, les désastres, la boucherie entre hommes.

On n'a pas voulu lui épargner ces choses et les dépêches disent que sa vieillesse en est morte.

Quoiqu'il en soit, elle laisse un nom impérissable de souveraine constitutionnelle.—*La Patrie.*

Cowes, 22.—Les membres de la famille royale étant réunis au chevet de la reine, l'évêque de Winchester et le recteur de Wippingham ont lu les prières des agonisants. Heureusement la reine a pu reconnaître ceux qui l'entouraient. Ceux-ci avaient été avertis par les médecins de ne pas essayer de lui parler. Naturellement, la famille insiste pour que les événements qui se sont passés autour de la couche mortuaire soient gardés secrets pour le moment. Elle a fait promettre aux membres de la maison royale de garder le secret.

Cowes, 22.—On dit que la reine a fait ses adieux à sa famille, vers midi, par un faible monosyllabe. Elle a d'abord reconnu le prince de Galles à qui elle a dit quelques mots, puis l'empereur Guillaume s'est présenté devant elle et l'a entendue murmurer au revoir. Toutes les personnes qui étaient dans la chambre à coucher, pleuraient.

Rome, 23.—Le Pape, en apprenant la mort de la reine Victoria, de la bouche du cardinal Rampolla, est tombé à genoux et a prié pendant un temps considérable. Il a ensuite ordonné le deuil et des prières universelles. Il se fera représenter par le cardinal Vaughan, aux funérailles.

Londres, 22.—Lord Clarendon, le nouveau lord chambellan, le prince Christian de Schleswig-Holstein et le duc d'Argyll sont arrivés à Osborne, cette après-midi.

C'est le lord chambellan qui, avec l'archevêque de Canterbury, annonce au nouveau monarque son avènement au trône.

Londres, 22.—En arrivant à Londres, le roi s'est rendu au palais Marlborough à deux heures, il a réuni le conseil privé dans le palais St-James.

La proclamation de son ascension au trône sera probablement rendue publique demain matin, à 10 hrs. Sa Majesté se rendra ensuite à la chambre des lords pour assembler le parlement.

Paris, 22.—Les dépêches d'Osborne sont suivies avec anxiété, ici. Les journaux du soir publient des éditions extra, qui se vendent très rapidement. Les articles des journaux sont sympathiques, bien qu'on y sente la preuve des sentiments anti-anglais à cause de la guerre sud-africaine. Un grand nombre d'écrivains parlent de la fin de la reine s'éteignant sous un voile de tristesse qui l'étreint et que la sombre situation des affaires, en Afrique, accentue davantage.

On représente M. Chamberlain comme l'esprit du mal responsable de la mort de la reine. Des journaux anglophobes, comme la *Libre Parole* et *La Patrie*, cependant rendent à la reine de justes hommages de respect.

Le *Temps* dit: "La Reine Victoria est devenue le symbole de la nation et de l'empire, des gloires et de la prospérité qui ont caractérisé son long règne. A sa maturité, elle fut l'idéal de la souveraine constitutionnelle. Le prince de Galles a ses goûts, ses amis et sa cour. Même s'il s'efface et s'il suit l'exemple de sa mère, son règne n'en sera pas moins difficile. La mort de la reine sera le signal de graves changements, c'est la fin d'une ère."

Une foule de nobles français sont allés inscrire leurs noms à l'ambassade anglaise.

Cowes, 23.—A moins que le roi n'en décide autrement, le corps de la reine sera transporté à Windsor, demain, à bord du yacht royal *Alberta*. La salle à dîner du château d'Osborne a été convertie en chapelle ardente. Les anciens serviteurs de la reine sont admis dans la chambre mortuaire.

Un corps de la réserve royale monte la garde autour du corps.

Les arrangements pour les funérailles seront faits par le conseil privé, après l'audience du roi. Des ordres spéciaux ont été donnés de préparer des appartements pour les visiteurs royaux.

Le dernier sommeil.—En vue du château de Windsor, dans les jardins de Frogmore House, se trouve le tombeau du Prince Consort, élevé par les soins de la Reine. C'est dans la maison située à quelques pas de ce monument que la duchesse de Kent vécut jusqu'à sa mort, arrivée quelques mois avant celle du prince Albert. Son tombeau, à elle aussi, est à Frogmore.

Le monument érigé par la Reine à la mémoire du Prince Albert est magnifique. L'intérieur, avec ses décorations de style italien d'une richesse inouïe, ses statues de mar-

bre et ses ornements de bronze ciselé, est somptueux.

La Reine s'effrayait à la pensée de voir son bien-aimé Albert, d'une nature si joyeuse et si brillante, reposer dans la sombre crypte de la chapelle de St-Georges, que Georges III avait désignée pour être le tombeau de sa famille.

Elle employa plusieurs années à dresser le plan du splendide mausolée qu'elle n'a jamais voulu laisser fréquenter par le public. A chaque anniversaire de la mort du Prince Consort, la famille s'y rassemble autour du massif sarcophage, sous le dôme octogone qui couronne l'édifice.

Une touchante inscription indique le désir de la Reine, de reposer elle aussi, dans ce mausolée, après sa mort:

C'EST ICI QU'AVEC TOI, JE DORMIRAI MON DERNIER SOMMEIL; C'EST AVEC TOI QUE JE RESSUSCITERAI POUR ALLER VERS LE CHRIST.

Les tombeaux réservés aux souverains d'Angleterre sont dans la chapelle de St-Georges, à Windsor, dont la chapelle primitive, superbement décorée, est maintenant connue sous le nom de chapelle commémorative du Prince Albert. Elle contient le cercueil du Prince, ainsi que le corps du fils du Prince de Galles, le Prince Albert Victor, qui fut inhumé en 1892.

LES GUERRES SOUS LE REGNE DE VICTORIA

- 1838—Insurrection en Canada.
- 1839—Les armées anglaises occupent Caboul et s'emparent d'Afghanistan.
- 1840—Expédition en Syrie. Mehemet demande la paix.
- 1841—Insurrection victorieuse à Caboul. Invasion de la Chine par les Anglais. Prise de Canton et d'Amoy.
- 1842—Les Anglais s'emparent de la République du Natal.
- 1845—Première guerre Sikh.
- 1848—Tentative de soulèvement en Irlande. Deuxième guerre Sikh. Les Boers établissent une république.
- 1850—Rébellion en Chine.
- 1851—Burmah est puni par les Anglais.
- 1854—Guerre de Crimée.
- 1856—Fin de la guerre de Crimée. L'Angleterre attaque la Chine. Les Perses occupent Hérat, mais les forces anglaises les expulsent de l'Inde.
- 1857—Mutinerie générale dans les Indes.
- 1860—Expédition anglo-française contre Pékin.
- 1861—L'Angleterre envoie une flotte au Mexique.
- 1867—Insurrection des Fénians.
- 1874—Guerre des Ashantis.
- 1877—Les Anglais s'emparent du Transvaal.
- 1878—Guerre contre l'Afghanistan.
- 1879—Guerre contre les Zoulous Roberts entre à Kendahar. Révolte du Transvaal.
- 1881—Majouba Hill. Au Soudan, révolte du mahdi.
- 1882—Guerre contre Arabi Pasha.
- 1885—Gordon tué à Khartoum.
- 1893—Guerre des Matabélés.
- 1896—Kitchener occupe Dongola. Les Ashantis reconnaissent la puissance de l'Angleterre.
- 1897—Révolte de tribus indiennes.
- 1899—Guerre du Transvaal, déclarée le 11 octobre.

EDOUARD VII

Londres, 23.—Cet après-midi, à la séance du Conseil Privé, le Roi a pris le titre d'Edouard VII, roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et empereur des Indes.